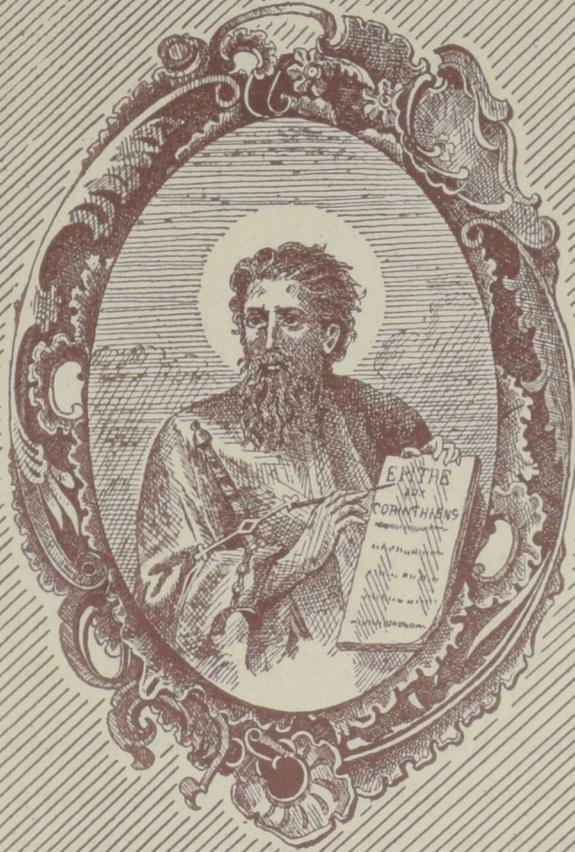


Vol. 3, No 5

L'APÔTRE

Québec, Janvier 1922

L'APÔTRE



MAGAZINE CATHOLIQUE

SOMMAIRE -- Janvier 1922

TEXTE

PAGE	TEXTE
161—Gare à l'ennemi.	J.-Albert FOISY.
163—Un calcul difficile.	
163—Le secret d'être heureux.	
164—Bonne et sainte année !.	JEAN-LÉON.
165—Petite étoile !.	LE VIEUX MÉNESTREL.
166—Le plaidoyer d'un assassin.	Paul CHARTON (<i>L'Etoile bleue</i>).
169—Le joueur.	ROUMANILLE (<i>L'Action française</i>).
172—Un génie chrétien.	Jules DORION (<i>L'Action catholique</i>).
174—Le testament de l'année défunte.	V. G. (<i>La Semaine religieuse de Québec</i>).
	(<i>Revue des Objections</i>).
177—Peut-on se sauver dans le protestantisme ?	
179—Le plus gigantesque des astres connus.	
180—Éphémérides canadiennes.— Décembre 1921.	
183—La machine humaine.	LE VIEUX DOCTEUR.
184—Fabrication du linoléum.	H. C. (<i>La Croix</i>).
186—Le travail.	L'hon. Juge DORION.
190—Le désir de changer de position.	
192—Alimentation de l'enfance.	
193—Christine de Pisan.	Myriam THELEN (<i>La Maison</i>).
195—Pour s'amuser.	
196—Le secret de Paule.	André BESSON.
197—On ne peut pas tout lire.	Léon TILLY.
198—Les morts qui gênent.	Pierre L'ERMITE.
200—A dire : Prière d'un soldat aveugle (<i>poésie</i>).	L'abbé F. TROCHU, aveugle.

ILLUSTRATIONS

164—La bénédiction du jour de l'an.	Composition de M. Ed.-J. Massicotte
172—Le maréchal Foch.	
175—Le Bénédicité.	
180—L'hon. W.-L. MacKensie-King.	
181—Feu l'abbé Luc Larue.	
181—Feu l'abbé J.-A. Tremblay.	
181—Feu M. C.-J.-L. Lafrance.	
191—Le collègue de Ste-Anne de la Pocatière.	

“ L'Apôtre ” est publié par l'Action Sociale Catholique, qui fut fondée par Son Éminence le cardinal Bégin, par lettre pastorale du 31 mars 1907, et encouragée par Pie X, par bref pontifical daté du 29 mai 1907, et par S. S. Benoît XV.

Il a pour objet de fournir une saine lecture, de propager et de défendre la foi catholique. “ L'Apôtre ” répond aux attaques dirigées contre l'Église catholique et rétablit la doctrine catholique faussement représentée. “ L'Apôtre ” veut renseigner les catholiques en quête d'informations sur la doctrine de l'Église, les questions d'apologétique, d'histoire, etc. “ L'Apôtre ” publie, à l'adresse des grandes personnes et des enfants, d'intéressants récits où brille la note catholique, et qui sont adaptés à l'état d'esprit des uns et des autres.

L'abonnement à “ L'Apôtre ” est de \$2.00 pour le Canada strictement payable d'avance.

AVANTAGES SPIRITUELS

Une messe est dite chaque semaine pour tous nos abonnés et pour les membres vivants et défunts de leur famille.

L'APÔTRE

PUBLICATION MENSUELLE

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

Rédaction et Administration: 103 rue Ste-Anne, Québec

VOLUME III

QUÉBEC, JANVIER 1922

No 5

Gare à l'ennemi

*** L y a quelque temps, M. R. Phelan
* I * écrivait dans le "Casket" d'Antigonish,
* * la phrase suivante :

*** " Nous ne pouvons nous empêcher
" de frémir à la pensée de ce que serait le catho-
" licisme au Canada, sans le bloc français solide
" du Québec ".

Et Mgr L.-A. Pâquet, dans ses "Mélanges
Canadiens" (1918, page 85) écrit à ce sujet :
" La grande force du catholicisme au Canada,
" et dans plusieurs circonscriptions des Etats-
" Unis, repose sur la race franco-canadienne qui,
" par le nombre de ses fils, par la puissance de ses
" traditions et l'alliance étroite de sa langue et
" de ses croyances, forme à l'Eglise du Christ
" un point d'appui assuré. Nous croyons notre
" race investie d'une mission spéciale, et cette
" mission, nous l'avons dit ailleurs, est avant
" tout religieuse ".

Et plus loin, dans le même ouvrage (page 89)
Mgr Pâquet écrit encore : " Le bien de la foi
" requiert que les Canadiens français gardent
" soigneusement l'usage d'une langue qui s'est
" identifiée, dès l'origine, avec les progrès du
" christianisme, et qui constitue un rempart
" puissant contre les dangers des mariages mixtes
" et la pénétration des idées protestantes."

* * *

De ces textes, il résulte que la race canadienne
française a une mission double sur cette terre
d'Amérique : d'abord de rester la sentinelle
avancée de la culture française et, ensuite, par
elle, être le boulevard de la foi catholique dans toute
l'Amérique Britannique.

C'est en restant fièrement l'une, que la race
canadienne française pourra demeurer l'autre.
La fidélité à la langue et aux traditions ances-
trales est la mesure de la fidélité et de l'attache-
ment à la foi catholique.

Quoi qu'on dise en certains quartiers, l'apos-
tasie nationale n'a jamais été un gage d'accrois-
sement de foi et de dévouement à l'Eglise. Au
contraire, quand un groupe canadien français,
au milieu d'une majorité anglo-protestante,
tourne le dos à son passé national, il est extrême-
ment rare qu'il n'oublie pas rapidement le
chemin de l'Eglise et la pratique de sa religion.

C'est pour cela que nous devons nous garer de
l'anglomanie et de l'anglicisation comme d'un
ennemi d'autant plus dangereux qu'il possède
des moyens plus subtils et plus adroits de s'intro-
duire dans la place.

* * *

C'est une erreur de croire que l'anglicisation
se manifeste d'abord par l'abandon de la langue
maternelle.

Quand un Canadien français, ou un groupe de
canadiens-français délaissent leur langue, pour
ne se servir que de l'anglais, il y a longtemps que
l'anglicisation est accomplie.

Souvent, l'usage de la langue est encore général
dans un groupe et ses membres n'ont presque
plus rien qui les rattache au passé national.
Ils ont tout abandonné, tout renié, tout trahi. S'ils
parlent encore français, c'est par accident et
bientôt, ce dernier souvenir d'une origine glo-
rieuse sera vite effacé.

C'est que l'anglicisation pénètre de bien des
manières dans l'esprit et le cœur des candidats
à l'apostasie nationale.

La première porte par laquelle l'anglicisation se glisse dans la place, c'est la vanité et le respect humain.

Trop ignorantes de la grandeur et de la beauté de notre race, certaines gens se pâment d'admiration devant tout ce qui porte la marque anglo-saxonne.

Convaincu d'abord de la supériorité absolue de l'Anglais sur toutes les autres races, l'assimilé commence par dire que le canadien français, pour réussir, doit imiter servilement cette race.

Puis, pour bien établir sa thèse, il s'applique à dénigrer systématiquement toutes les institutions et toutes les coutumes qui nous sont propres.

Est-il question d'éducation, il proclamera immédiatement que la race canadienne française n'y entend rien, qu'elle se cantonne dans une méthode moyenâgeuse ; qu'au lieu du cours classique démodé et impropre à tout succès, elle devrait simplement adopter le programme de l'école publique anglaise, la seule méthode qui place entre les mains de la jeunesse, le levier du succès.

Est-il question de commerce et de finance, il dira que les canadiens français sont des nouveaux-nés dans ces arts et qu'ils ne font que tâtonner, pendant que les Anglais tiennent le haut du pavé, ont atteint le sommet de la perfection et que nous ne ferons rien si nous ne les imitons en tous points.

Est-il question de politique, il nous dira que le Canadien français a des vues étroites et bornées ; qu'il n'a pas reçu une formation qui lui permet d'envisager et de résoudre les grands problèmes nationaux ; qu'en cette matière comme dans le reste, l'Anglo-saxon est notre maître, à tous, et que nous n'avons rien autre chose à faire que nous incliner humblement devant son incontestable habileté.

* * *

Ce brevet de supériorité octroyé aux Anglais sur tout ce qui a trait au côté matériel, est aussi généreusement accordé sur le côté social.

Pour cette sorte de Canadiens français, il n'y a que les Anglais qui sache vivre, qui sachent s'habiller, manger, s'amuser.

Les vieilles coutumes françaises, si délicates, si affables, si naturelles, leur paraissent démodées, ridicules, bonnes, tout au plus, pour les pauvres gens qui n'aspirent pas à sortir de la médiocrité.

Vous les voyez sourire de pitié devant les arriérés qui s'attardent encore à défendre les coutumes et les traditions transmises par les ancêtres. A leurs yeux, ces vieilles coutumes sont une marque d'infériorité dont on ne se débarrassera jamais trop tôt.

Ainsi, pour eux, c'est une grande naïveté et une sottise que de fêter encore la St-Jean-Baptiste ou des anniversaires comme celui de Dollard des Ormeaux.

Ils n'ont pas assez de mépris et de sarcasmes pour des associations comme l'A. C. J. C. ou les Voyageurs de Commerce qui perdent leur temps et leurs efforts à revendiquer pour la langue française de prétendus droits dont elle n'a que faire et que personne ne cherche à lui enlever.

* * *

Il n'y a pas jusqu'à la religion qui ne soit en butte aux critiques de ces admirateurs de l'Anglo-saxonisme.

Oh! ils se gardent bien de dire que la religion catholique est mauvaise ; ils ne vont pas jusque là... encore.

Mais, la pauvre religion catholique est bien mal représentée. Ecoutez-les : " La religion est " bonne, nous l'admettons, disent-ils, mais les " prêtres lui font bien tort par leur étroitesse de " vues, par leurs exagérations, par leur manque " de tact.

" Ce ne sont pas les ministres protestants qui " se permettraient, comme les prêtres, de heurter " de front des courants d'opinion aussi généraux " et aussi inoffensifs que la mode ou les théâtres."

Et puis, les protestants sont si gentils, à leurs yeux ; ils sont si larges ; ils collaborent si volontiers aux campagnes qu'on fait en faveur du progrès. Que ce soit pour enlever les vidanges, pour soigner les chiens blessés ou poursuivre les cochers qui fouettent leurs chevaux, ils sont toujours au premier rang et jamais les prêtres ne se mêlent aux autres dans ces affaires importantes.

Et patati, et patata, les prêtres sont comme ci et comme ça, ils nuisent à la religion et en détournent des gens bien intentionnés mais qui ne veulent pas s'enterrer vivants.

* * *

Quand on en est rendu là, le reste va vite. Les concessions de toutes sortes se font rapidement et

peu à peu on glisse sur la pente au bout de laquelle l'apostasie nationale est complète.

Ce qui est plus déplorable, c'est que ces sortes de gens ne se rencontrent pas seulement dans les centres où la majorité est anglaise. Ils sont peut-être plus nombreux dans les milieux où on ne voit qu'une poignée d'anglo-saxons favorisés de la fortune.

De plus en plus on délaisse les vieilles coutumes pour adopter des modes anglaises ; on détruit la vie de famille pour vivre comme ces Anglais qui n'ont pas d'enfant et qui ne savent ce que c'est que le foyer.

Il est temps de réagir contre cette tendance malheureuse, de remettre en honneur les saines traditions nationales et de se dire que pour accomplir sa mission surnaturelle, la race française doit se garer de l'anglomanie.

J.-Albert FOISY.

UN CALCUL DIFFICILE

L'honorable juge L... , lors de son dernier voyage en Europe, il y a déjà une dizaine d'années, assista à une scène assez cocasse.

Il était sur une place publique de Lyon, lorsqu'il aperçut un individu absorbé par une occupation assez singulière.

Il prenait avec un pied de roi, qu'il avait sorti de sa poche, les dimensions de la porte d'une buvette. De temps en temps, il se frappait le front, puis restait un moment plongé dans la méditation d'un problème difficile à résoudre. Évidemment, il n'arrivait pas à un résultat satisfaisant dans ses calculs, puisque, en proie à une contrariété visible, il recommençait presque aussitôt son travail.

Ce drôle d'individu prenait peut-être pour la douzième ou treizième fois les mesures de la porte. Une centaine de badauds étaient rassemblés autour de lui.

Le juge canadien s'approcha lui aussi, voulant être témoin du dénouement étrange de cette affaire. Tout à coup, le maniaque, se frappant le front une dernière fois, continua à haute voix le raisonnement qui l'avait tant absorbé.

“ C'est pourtant vrai : j'avais de l'argent, un bon ménage, il est passé par là ; j'avais des

maisons, elles sont passées par là. Et cependant, cette porte n'a pas huit pieds de hauteur, et quatre de largeur ! Tout ce que j'avais : bien-être, honneur, famille, tout est passé par là. Moi seul, je ne puis plus y passer pour achever de m'y détruire aussi. Je n'ai plus d'argent : voilà pourquoi on me met dehors ! ”

N'est-ce pas que l'alcoolique lyonnais n'était pas aussi niais qu'il en avait l'air ? Combien étaient justes ses raisonnements !

Que d'ouvriers canadiens pourraient adresser la même apostrophe aux portes de nos débits de bière et de vins.

LE SECRET D'ÊTRE HEUREUX

Dans un hameau situé au fond de la Castille, existe un vieillard qui a lutté sans cesse contre le malheur, n'a jamais perdu sa sérénité, n'a jamais accusé le sort.

Un de ses amis, grand admirateur d'un courage qui lui paraissait au-dessus de la nature humaine, lui demandait s'il avait un secret pour vivre ainsi toujours satisfait.

— Oui, répondit le vieillard, et je vais vous l'enseigner. Le secret, d'ailleurs, est bien simple : je fais un bon usage de mes yeux, voilà tout.

L'ami aiguillonné par la curiosité, cherche en vain le mot de cette énigme. Il pria le vieillard de la lui expliquer.

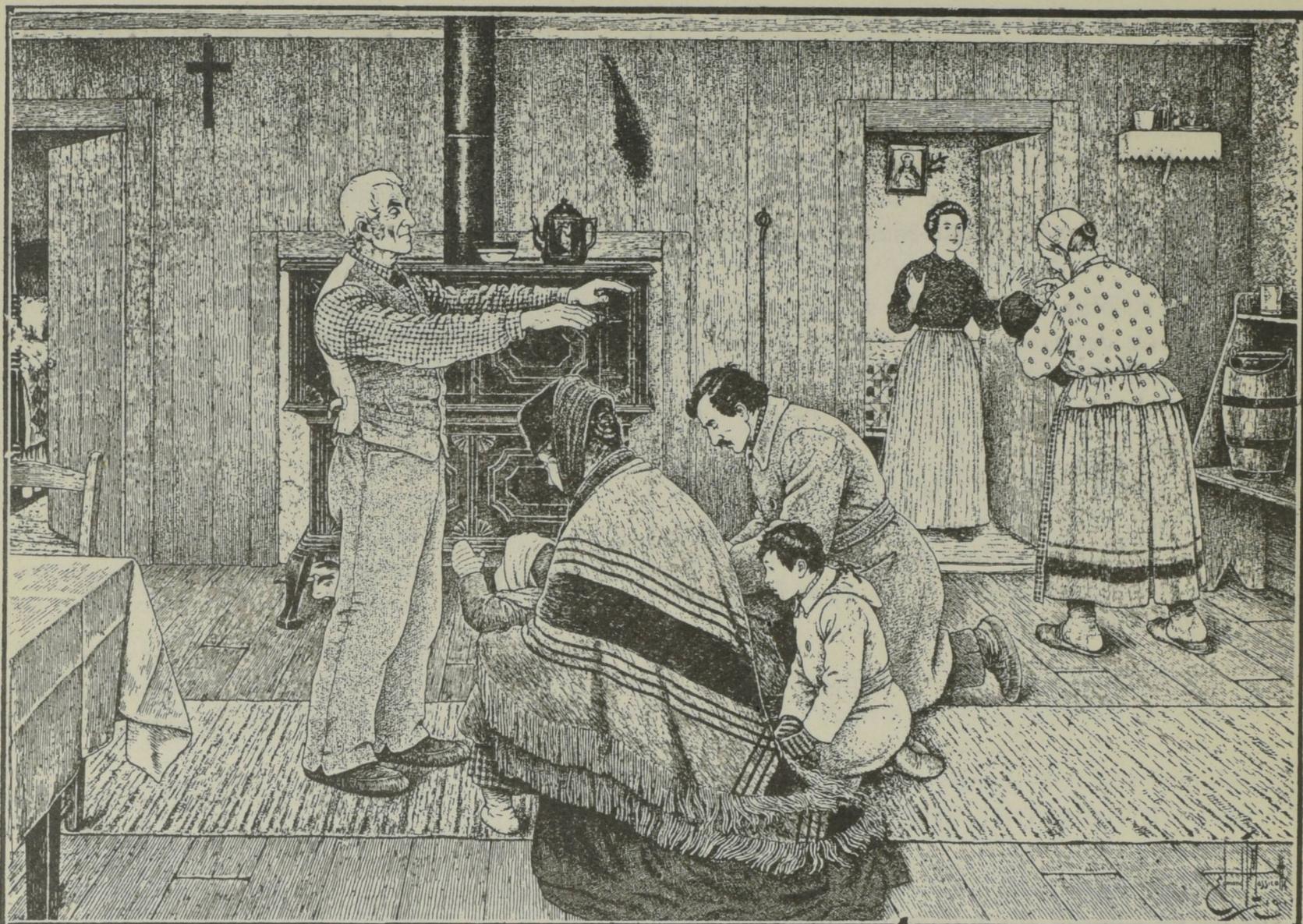
— Avec plaisir, dit celui-ci en souriant, écoutez-moi :

D'abord dans quelque situation que je me trouve, je regarde le ciel ; sa vue me rappelle que ma principale affaire ici-bas est de mériter une place là-haut.

Ensuite, je regarde la terre, et je songe à l'étroit espace qu'elle me réserve.

Enfin, je regarde le monde : j'observe qu'il y a beaucoup de gens qui ont plus de raisons que moi de s'estimer malheureux.

C'est ainsi que je n'oublie jamais ni le séjour des consolations et de la vraie félicité, ni la tombe qui dévore les soucis, ni l'absurdité que je commettrais en m'abandonnant à la tristesse et aux plaintes, tandis qu'une foule de mes semblables endurent des maux plus cruels que les miens.



LA BÉNÉDICTION DU JOUR DE L'AN

(Composition de M. Edmond-J. Massicotte, reproduite avec l'autorisation de l'auteur).

Bonne et sainte année!

"Le temps comme un songe s'enfuit"

La cour se forme autour des papas et mamans, les vœux s'expriment ingénument sur les lèvres enfantines. Dans les familles nombreuses la lignée vivante fait l'échelle de la grandeur et des âges. Conscients de leur affectueuse responsabilité, les aînés, filles ou garçons, entraînent toute la "séquelle filiale" aux pieds des parents dont le regard attendri annonce déjà que le cœur a compris la démarche solennelle.

Il faut, ô pères et mères, lever la main, tracer sur votre famille assemblée le signe auguste de la Croix, vos enfants vous le demandent à genoux, c'est pour eux le gage des célestes bénédictions, qui les sanctifieront durant l'année qui commence, les rendront dociles

à votre voix, tendres à votre amour, sensibles à votre dévouement. Si les plus grands, adolescents, ont mouillé peut-être vos yeux de larmes, les bambins dissipent vos chagrins, leurs minois frais et roses, leurs ébats vous rappellent ce premier pas de votre vie, l'heureuse enfance sans angoisses ni soucis.

Il est doux, à l'an nouveau, de se réunir, et dans l'atmosphère caressante de la vie familiale, laisser se former les espérances et les vœux que le temps emporte sur son aile invisible, jusqu'au seuil de l'éternité, vers le point immobile placé tout au bout de notre existence, où tout aboutit, pour notre bonheur.

Du sommet de l'année qui vient de finir, nous pouvons promener nos regards sur toutes nos années. Heureux les parents qui les peuvent compter en comptant les enfants que Dieu par eux a appelés à la vie. "C'était Paule, cette année-là, notre première fille, notre Gilberte, notre Jean-Paul, notre premier garçon, notre

André, notre Marcelle, notre Marie, notre Pierre, notre François, notre Lucille...

Chaque nom, chaque figure, apparaissent comme une année de devoir, de sacrifice, de joie et de satisfaction, d'inquiétude, de récompense !

Heureux sont-ils, les parents qui les peuvent tous revoir, quand la mort ne les a pas couchés dans la tombe un de ces mois dont l'année disparue les fait tristement se souvenir ; quand le devoir, l'absence, ou la souffrance ne les retiennent pas invinciblement éloignés. Que de pensées, que d'élans se croisent ! Rien d'étonnant que tant de pères et mères, quand ils pensent à ceux-là, pleurent un peu en bénissant ceux qui sont présents.

Année qui vient de glisser vers l'océan du passé, année de joies, de peines, de labeur, de deuil, adieu ! Que Dieu t'inscrive en lettres d'or dans le grand livre de la Vie, comme une minute où nous aurons essayé de Le mieux aimer et servir !

A tous, amis lecteurs, bonne et sainte année !

JEAN LÉON.

Petite étoile!

CONTE CANADIEN

(Écrit pour l'Apôtre)

PTITE Étoile au fond du firmament bleu, scintillait tristement. Elle était si menue, si frêle, si timide qu'on la distinguait à peine là-bas du côté de l'Orient. Pourtant sa clarté était très pure et, dans la profondeur nocturne elle apparaissait comme une gemme tombée d'un bijou sur le velours d'une tenture.

Seulement elle était petite et sa lueur, partant, n'avait pas l'éclat vif des étoiles plus grandes qui souriaient dédaigneuses et, la regardant, murmuraient avec des mines apitoyées : " Petite Étoile ".

Or Petite Étoile ne grandissait pas. Son chagrin donc venait de ce qu'elle ne pouvait, comme ses sœurs, être vue de loin, servir de guide aux voyageurs et aux matelots, porter aux affligés la radieuse lueur d'espérance, être enfin ce que doit être une étoile du Bon Dieu. Un jour comme, plus désolée que de coutume

elle se plaignait de ne pouvoir faire œuvre utile, elle vit venir à elle un bel ange tout blanc, un de ceux qui sans cesse debout auprès du trône de l'Éternel, se tiennent prêts à exécuter ses ordres.

Les astres, à la vue du messager céleste s'étaient arrêtés attendant respectueusement de voir à qui il allait s'adresser. Mais lorsqu'ils l'aperçurent s'arrêtant devant Petite Étoile, la saluant avec déférence et l'invitant à le suivre, ce fut presque une stupeur dans tout le firmament au passage de l'élue toute tremblante d'émotion et de surprise. Mais ce fut bien autre chose lorsqu'on put la voir, revêtue par Dieu lui-même d'un honneur insigne, descendre majestueusement vers la terre.

C'était l'époque à jamais bénie où venait de s'accomplir le mystère de l'Incarnation, où, dans la Crèche de Bethléem, l'Enfant-Jésus venait au monde. Ce ne fut pas vers ce lieu que l'étoile dirigea d'abord, elle s'en alla vers un pays éloigné et bientôt on put l'apercevoir précédant un riche et puissant cortège et le guidant à travers les déserts vers l'humble étable devenue désormais le lieu le plus saint de l'univers. Ce cortège c'était celui des grands Mages de l'Orient qui allaient, au nom de la Gentilité, reconnaître et adorer le Rédempteur.

Petite Étoile les conduisit à Jérusalem, de là à Bethléem, puis les ramena chez eux, selon l'ordre divin, par une autre voie afin de déjouer les embûches d'Hérode. Enfin, sa mission accomplie, elle remonta vers le firmament et reprit sa place.

Mais sa position désormais n'était plus la même, Elle ne triomphait pas, ne s'enorgueillissait pas et se montrait vis-à-vis de ses compagnes affable et bienveillante.

Celles-ci, toutefois, ne souriaient plus en la considérant, elles lui témoignaient le respect, la déférence, la vénération presque, qu'on marque à une chose sacrée et semblaient désireuses de faire oublier leur attitude passée à son égard.

Petite Étoile eut été au comble de ses vœux, mais elle était si fière, si heureuse de l'honneur qui lui avait été fait qu'elle eut d'autres ambitions. Elle voyait que bien des hommes ignoraient encore le Sauveur vers qui elle avait guidé les Rois Mages et elle rêvait d'entraîner vers l'humble trône du Dieu fait homme, l'humanité tout entière.

Des siècles et des siècles avaient passé, car les étoiles ne vieillissent pas comme nous et le zèle de Petite Étoile ne s'était point ralenti. Elle regrettait, malgré les progrès de la foi chrétienne, de voir encore tant de peuples ignorants de la vérité. Elle remarquait en regardant la terre d'immenses régions qu'elle eut voulu voir peuplées d'adorateurs de Jésus.

Un jour donc, Petite Étoile qui avait depuis sa mission ses entrées au Paradis, monta jusqu'au trône de Dieu.

— Seigneur, lui dit-elle humblement, vous m'avez fait l'insigne honneur naguère, de me désigner pour guider vers la Crèche, ceux qui ne vous connaissaient pas encore. Parmi les humains, beaucoup vous méconnaissent ou vous ignorent, permettez moi de travailler à en éclairer un plus grand nombre et si je ne puis, comme autrefois, les conduire vers vous, qu'il me soit donné d'amener vers eux d'autres hommes qui leur apporteront la vraie lumière dont Vous êtes la source.

Le Bon Dieu avait écouté Petite Étoile, il sourit et la bénit.

A quelque temps de là, Petite Étoile ayant parcouru la Terre, s'en vint vers un pays où la foi était ardente et qui avait nom la France. Et lorsqu'elle eut vu se préparer une expédition de hardis navigateurs profondément chrétiens, elle prit la tête de leur flotille et, comme jadis elle avait guidé les Mages vers Bethléem, elle amena les fils de la France chrétienne, à travers les mers, vers un grand pays où ils plantèrent la Croix et où Dieu répandit largement ses bénédictions y faisant lever en abondance les moissons matérielles et les moissons spirituelles.

Petite Étoile était devenue l'Étoile du Canada !

LE VIEUX MÉNESTREL.

Le plaidoyer d'un assassin

— Accusé, levez-vous, dit le Président des assises, votre nom ?

— Jean Rabourdin.

— Votre âge ?

— 28 ans.

— Votre profession ?

— Manouvrier.

— Où êtes-vous employé ?

— En Franche-Comté, à Aiguebelles, département du Doubs.

— Vous êtes accusé d'avoir tué votre logeur, Zacharie Gouttemann, dans un accès d'ébriété.

— C'est vrai, Monsieur le Président, répondit lentement et comme honteux de son aveu.

— Les renseignements qui nous sont parvenus sur votre compte sont relativement bons ; votre casier judiciaire est vierge de condamnation, les notes du régiment sont excellentes, votre honnêteté est unanimement reconnue par tout le monde. Dans votre pays, écrit le maire, on n'a eu qu'à se louer de votre conduite ; c'est à Paris que, sous l'influence de la boisson, vous vous êtes dérangé. Aviez-vous des motifs d'en vouloir à votre victime ?

— Des raisons de le haïr ! dit l'accusé, avec un éclat sombre dans la voix, certes j'en ai eu.

— Avez-vous agi avec préméditation ?

— Oui et non, Monsieur le Président... Vous en jugerez vous-même par les explications que je vais vous donner.

— Dites-nous les motifs qui vous ont poussé au crime.

Le prévenu un grand gaillard à la tournure paysanne, mâchoire vigoureuse, cheveux plantés bas et drus, figure fruste mais non sans franchise et dont les vêtements de velours, propres quoique rapés, dénotaient une misère décente, le prévenu, qui jusque-là avait constamment tenu les yeux baissés leva la tête, avec un accent d'une infinie tristesse, adressa ces paroles aux jurés.

— C'est l'alcool Messieurs, qui a fait de moi un assassin, c'est l'alcool, qu'il m'obligeait à boire, qui a tué Zacharie Gouttemann. Excusez-moi, je ne sais point parler, je suis un paysan des montagnes ; prêtez-moi seulement, je vous prie, un peu d'attention, j'essaierai de vous expliquer comment j'ai pu devenir un meurtrier.

Rabourdin prit quelques secondes pour rassembler ses souvenirs, puis gauchement, hésitant, il commença.

“Après mon service militaire, je passai un an au village, mais les salaires sont médiocres dans nos pays déshérités, la famille était nombreuse, les petits frères et sœurs mangeaient dur, c'était la misère. Pour leur venir en aide, je résolus d'aller chercher de l'ouvrage à Paris, où m'assurait-on, les gars font fortune. Ayant réuni quelques écus, je débarquai, voilà tantôt quatre ans, à la gare de Lyon. Je restai près de trois semaines avant de trouver du travail, étant arrivé dans un moment de chômage. Dam ! chez nous, on ne sait pas. Mes pauvres pièces de cent sous roulèrent bientôt hors de ma poche. Ce fut la débîne. Ah ! je serais volontiers retourné au pays où, au moins j'aurais trouvé du pain, mais avec quoi payer le voyage ? Enfin, un compatriote me fit embaucher comme manœuvre sur un chantier : il était temps, je n'avais plus rien à vendre.

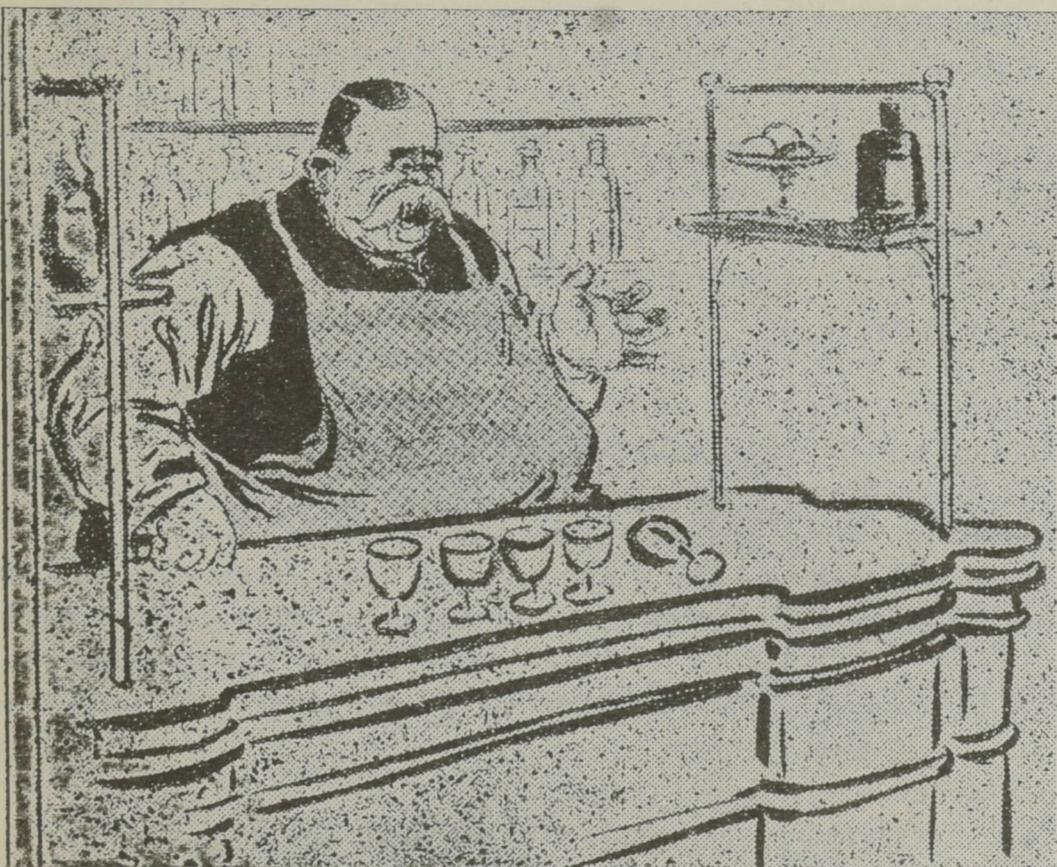
C'était du travail, mais pas encore la pitance ; le patron ne payant qu'à la quinzaine et depuis quarante-huit heures je vivais de soupes distribuées gratis aux halles. Alors le camarade me dit : “Je vais te conduire chez Zacharie Gouttemann, il loge à crédit.”

Il me mena rue de Crimée, 207, non loin de la rue de Flandre, à l'Hôtel du Peuple Souverain. C'est une vieille mesure, sale, déteinte, construite en plâtre, toute en hauteur, cinq étages et pas large, deux fenêtres sur la façade, une galette sur sa tranche, quoi ! En bas une boutique de marchand de vin tenue par le logeur Zacharie Gouttemann. A droite de la boutique une petite porte, l'entrée de l'hôtel ; seulement cette porte est presque toujours fermée exprès, ce qui oblige les locataires à passer par la boutique. Je vous donne ce détail dont vous comprendrez tout à l'heure l'importance. Sachant que j'avais du travail, l'homme me prit pour pensionnaire. Ah ! Pourquoi ne m'a-t-il pas renvoyé ?

Je trouvais donc là nourriture et logement : Le logement ! Un galetas en haut, sous les toits. Il faut toujours prendre ça en attendant, que je ruminais à part moi, on verra plus tard pour le moment tu n'as pas le droit d'être fier. Le soir, avant de monter me coucher, je dus passer par la boutique pour demander ma clef à Zacharie Gouttemann. C'était un de ses trucs : sous prétexte de sécurité il gardait les clefs de nos chambres ; en passant devant le comptoir, il vous invitait naturellement à boire, de sa voix mielleuse :

“Eh bien ! M. Rabourdin, vous ne prenez donc rien avant de monter ? Un petit verre ça réchauffe, on dort mieux avec un peu de cognac dans l'estomac.”— J'aurais bien voulu refuser, on n'est pas buveur dans ma famille, mais comment répondre non à un homme qui vous loge à crédit ?

Le lendemain matin, avant de partir, il fallut encore prendre la goutte, ce diable d'homme était toujours là, on ne pouvait faire un pas sans qu'il fut sur vos talons. Le soir, je dus encore y aller d'un verre. Le jour suivant je prétextai un mal de tête afin de monter tout droit à ma chambre, Zacharie devina la ficelle.



Un petit verre ça réchauffe, on dort mieux avec un peu de cognac

Sa figure qui avait un air si bonhomme quand il contait des gaudrioles, car il avait la langue bien pendue et le bec salé, sa figure changea d'expression, ses petits yeux bleus devinrent durs et méchants.

“ Un bon verre de fine, c'est souverain pour la migraine ”, et il me versa.

Je vis bien que si je le brusquais, il me mettrait à la porte. Où aller ? Après tout, ce n'était qu'une quinzaine à passer.

Avec quelle joie à deux semaines de là, je quittai le chantier, ma paye dans la poche. Je faisais sauter les pièces blanches dans mon gousset en sifflant des airs de chez nous. C'est tout triomphant que je demandai mon compte au marchand de vin ; au moment de régler, il fallut déchanter. J'avais touché trente-six francs la note montait à quarante. Je lui devais quatre francs !

Depuis ce jour l'Hôtel du Peuple Souverain devint un bagne d'où il me fut impossible de sortir. Dieu sait si j'ai travaillé pourtant ! Tous les métiers m'ont été bons : aide-maçon, manœuvre, terrassier, déchargeur sur les quais, que sais-je ? le soir trimant encore, ne refusant rien, même les plus sales besognes ; mais hélas ! il y avait les chômages, les journées à vingt sous... Jamais ma paye ne suffisait à solder l'arriéré, ma dette grossissait toujours.

Que n'ai-je pas essayé pour échapper à Zacharie ! je passai par le couloir et guettant un moment d'inattention de mon bourreau, je prenais ma clef à la dérobée ; il ferma le couloir au verrou. Plainte fut portée au Commissaire de police, il dut rouvrir le couloir, alors il mit les clefs de nos chambres dans son tiroir.

Quand on prenait moins de quatre consommations en dehors des repas, il menaçait de nous jeter dehors. Comme je le soupçonnais de me voler sous le compte des gouttes je l'appelai un jour devant le juge de paix, mais ce filou était si roué qu'il eut gain de cause. Si vous l'aviez entendu, le bon apôtre, protester de son affection pour l'ouvrier ! Ce fut entre nous une lutte sourde qui dura trois ans.

Pourquoi ne t'es-tu pas enfui me direz-vous ? Je l'ai tenté, plusieurs fois même ; mais Zacharie avait toujours vent de la chose et dès le lendemain il avait déniché ma retraite. Mon nouveau logeur me mettait à la porte, sous prétexte que je n'avais pas payé l'ancien. Ils se tiennent la main tous ces gueux de caba-

retiers. Et puis que faire sans argent ? Tristement je rentrais à l'hôtel du Peuple Souverain.

Des fois il me vint dans l'idée de crier aide au pays, à la famille, mais quoi ! les pauvres vieux avaient plutôt besoin d'être secourus ; dans leurs lettres ils me demandaient de les assister. Et puis, la honte d'avouer ma misère, ma chute, je me tus et las, vaincu, résigné, je me laissai aller. A force de boire je pris même goût à la boisson ; ivre, j'oubliais. Peu à peu je m'habituais à ma chaîne : c'est là-dessus qu'avait compté Zacharie.

Je dégringolais ainsi dans la crapule, perdant, avec l'indépendance, toute dignité, tout sentiment. Dans ce temps, une lettre du pays m'annonça le prochain mariage de Catherine Rousseau. C'était ma promise, une belle fille avec des cheveux roux qui lui descendaient jusqu'à la ceinture et si bonne, si riieuse. Nous devions nous unir à mon retour au pays ; ne me voyant pas revenir, n'ayant point de nouvelles, je n'écrivais plus, les années passant, elle en prenait un autre, un cultivateur de Girolles, village proche d'Aiguebelles.

Le coup fut douloureux que j'en pleurai de colère. Tout était donc fini pour moi. C'était un glas qui sonnait. J'étais enchaîné, rivé au cabaret de Zacharie Gouttemann. Tout mon malheur venait de cet homme. Plus d'espoir de rentrer jamais au village, de revoir les miens !

J'étais la chose, la bête à rapport de Zacharie. Toute ma pauvre existence il me faudrait trimer pour enrichir cet homme, que je voyais plus gras, plus bouffi tous les jours. Il me faisait l'effet de ces insectes qui, l'été, s'attachent à la peau et vous sucent le sang.

Le jour de Noël dernier la nostalgie du village natal, et le sentiment douloureux de ce que j'avais perdu réveillèrent ma haine pour celui qui m'avait réduit en un pareil esclave.

Je bus pour me consoler, l'alcool me rendit plus sombre et plus méchant.

Dans mon ivresse il me semblait voir l'œil de mon ennemi me suivre ironique et moqueur ; tous les jours cette idée m'entraînait plus avant dans la cervelle qu'il me persécutait : ma rage contre lui croissait d'autant plus. Un soir, plus saoul que d'habitude, plus hanté par la pensée que j'étais une victime, une voix me cria dans la tête : “ Si ton bourreau disparaissait, tu serais libre, tu retournerais au pays, ce serait fini de tes misères, tue-le ! ”

Je me sauvai dans la rue pour ne plus entendre cette voix : mais elle me poursuivait, hurlant toujours : tue-le ! tue-le !... Ah ! ma course à travers les rues avec cette voix implacable à mon oreille... Affolé, n'ayant plus conscience de mes actes, l'eau-de-vie m'avait complètement abruti, je rentrai au cabaret obsédé, conduit, poussé par la voix... Et alors... je pris mon couteau et... je le plantai dans la poitrine de Zacharie”.

Paul CHARTON.

L'Etoile bleue.

Le joueur

NOUS disions donc, comme vous savez, que saint Pierre et son Divin Maître descendent, quand il leur plaît, du paradis sur terre, pour voir comment vont les choses en ce pauvre monde.

La fois dernière qu'ils descendirent, quand ils eurent vu que tout allait à l'accoutumée, ils demandèrent, à nuit noire, la retirée à un brave fustié, qui leur fit manger un morceau et boire un coup, et de si bon cœur, que le Divin Maître lui dit :

— La paix de Dieu soit toujours avec vous, brave homme. Et pour merci de votre hospitalité, je veux vous accorder de former trois souhaits. Vous les ferez de votre mieux : cela vous regarde... Moi, je les accomplirai. Ce que je promets, je le tiens, et tout ce que j'ordonne se fait.

Saint Pierre, alors, s'approche du fustié et lui souffle à l'oreille :

— Demande ton salut.

Et le fustié de répondre :

— Mon ami, je sais ce que j'ai à faire. Je demanderai ce que bon me fera plaisir.

Et, là-dessus, il dit à Notre-Seigneur :

— Toujours jouer ! jamais gagner ! Tenez, Maître, accordez-moi, si vous pouvez, de toujours gagner quand je jouerai aux cartes.

— Je te l'accorde. Et d'un. A l'autre.

Saint Pierre s'approche encore du fustié et lui souffle à l'oreille :

— Malheureux, demande ton salut.

— Laissez-moi donc tranquille ! Est-ce que cela vous regarde ? répliqua le fustié. Je sais

mieux que vous ce qui me convient. Je veux demander ce qui m'agrée.

Et puis, s'adressant à Notre-Seigneur :

— Maître, accordez-moi, si vous pouvez, que quiconque s'assoira sur mon plot s'y engluie et ne puisse plus se désengluier sans ma permission. Je ne sais pourquoi...

— Je te l'accorde. Et de deux. Maintenant, au dernier.

Saint Pierre s'approche à nouveau du fustié et lui souffle à l'oreille :

— Misérable, tu n'en as plus qu'un : ton salut ! Demande-lui vite ton salut !

— Tu me casses la tête, vieux ronchon ! clama le fustié. Te l'ai-je pas assez dit ?

— Maître, divin Maître, s'écria saint Pierre, les mains jointes, cet homme est une brute ! Vous qui êtes autant bon que grand, accordez-lui son salut, je vous le demande pour lui.

— Pierre, tais-toi, répondit le Maître : ce ne sont pas tes affaires. Et toi, parle, que je t'écoute.

Et alors le fustié :

— Vous avez vu, à main droite, en entrant dans la boutique, le figuier qui ombrage mon puits. On me vole toujours mes figes... Eh ! bien, ô Maître, vous qui êtes autant bon que grand, je vous demande la grâce que quiconque montera sur mon figuier n'en puisse plus descendre sans ma permission.

— Je te l'accorde. Et de trois. Et là-dessus, bonne fin !

Deux grosses larmes perlèrent sur les joues de saint Pierre et se perdirent dans sa barbe blanche.

— Maintenant, nous n'avons plus rien à faire ici, dit Notre-Seigneur.

Et les deux pèlerins célestes resplendirent soudain et s'évanouirent comme une fumée.

* * *

Ravi de ses trois souhaits, le fustié voulut vivement savoir si ce que le Maître lui avait dit était bien véritable : “ Ce que j'ordonne se fait.”

Donc, il commença par aller jouer. En effet, il gagna, toujours il gagna, et honnêtement, tant et si bien que de pauvre il devint riche, riche à ne plus savoir que faire de son argent et de son or.

Chose extraordinaire, il ne fut pas avare, et — ce qui est aussi fort étrange — fustié il était, fustié il resta.

Comme, au fond, bien que joueur, c'était un brave homme, il rendait service tant qu'il pouvait et faisait des heureux tant qu'il voulait. Tout pauvre venant lui faisait joie. Et comme, lorsqu'il n'y en avait plus, il y en avait encore, il avait, comme on dit, les mains percées. Et, quand il jetait ainsi ses trésors, il souriait et plaisantait, que ce n'est pas à dire.

Avec ça, pourtant, un jour vint la Mort, drapant ses os dans un grand linceul blanc, car il faisait frisquet.

— Oh ! que je suis lasse ! dit-elle en arrivant.

Et elle s'assit sur le "plot" du fustié.

— Allons, fais vite ton acte de contrition et ramasse tes frusques : c'est ton heure, et je te viens chercher.

— Tu es bien pressée, la Décharnée, lui répondit le fustié, tranquille comme la belle eau. Si tu es lasse, repose-toi.

— J'ai force besogne : il faut que je parte.

Et la Mort veut se lever, et, pour se lever, elle fait un effort. En vain. Elle est engluée sur le "plot" et ne peut se désengluier. Elle trépigne et s'arracherait le poil si elle en avait. De nouveau, elle s'escrime, C'est peine inutile.

— Eh ! bien, maintenant, que faut-il faire ? grogna-t-elle au fustié. Et ma besogne ? J'ai tant de besogne !

— Je t'ai domptée et je suis ton maître... Si je n'étais pas pitoyable, ô laide Mort, tu passerais là une belle vie ! Pourtant, si tu veux, je te délivrerai... à condition !

— A condition ?

— Que tu me laisses en paix cent ans pour le moins. Veux-tu ?

— Non, tu m'en demandes trop !

— Ah ! oui... C'est non?... Eh ! bien, si tu te plais là, restes-y.

Le fustié riait... et plaisantait, que ce n'est pas à dire.

Finalement, la Mort mit les pouces et ils tombèrent d'accord à cinquante ans.

Désempoissée, la Mort se leva, et, grommelant, fusa comme un éclair pour aller à sa besogne.

Et le brave fustié, satisfait de son premier souhait, de son pacte avec l'Edentée et sûr de l'avenir, revint à ses charpentes et laissa couler

l'eau. Et, de temps en temps, le jeu lui profitait.

* * *

Quand on est heureux, que rien ne vous manque et que vous ne languissez point, cinquante ans passent vite. La Mort revint, drapant ses os dans un grand linceul blanc.

— Allons, hisse ! lui fit-elle ; cette fois, c'est pour de bon : il est l'heure.

— Tu es encore là, vieille sorcière ! Qui te demande ? Ce n'est pas l'heure, il s'en manque d'une petite demie si mon horloge va bien.

Et, toujours trop pressée, la Mort admirait, en attendant l'heure, le grand figuier du fustié.

— Les belles figues ! Elles dégouttent de miel et vous tirent l'œil.

— A ton service, si tu en veux.

La Mort a toujours faim ; elle grimpa sur le figuier. Ah ! elle en avala...

La demi-heure s'écoula, et la vieille fée, affreux oiseau de proie sur la branche, de là-haut cria au fustié :

— Cet acte de contrition est-il achevé ou non ?

— Tu peux descendre, je suis prêt.

Et la Mort veut descendre. Mais elle est clouée sur le figuier et ne peut se déclouer. Elle se démène.

Et le fustié rit et plaisante, que ce n'est pas à dire.

— J'ai été, je suis et je serai ton maître. Si tu veux pourtant, je te délivrerai, car, après tout, je suis pitoyable. Mais à condition...

— A condition ?

— Que tu me laisses la paix cent cinquante ans pour le moins. Veux-tu ?

La Mort et le fustié, passablement, débattirent ; à la fin, ils tombèrent d'accord à cent ans.

— D'ici là, se dit le fustié, il coulera de l'eau dans le Rhône. D'ailleurs, mes jambes flageolent et je me sens un tantinet vieillir.

La Mort descendit, et, se mordant les doigts, fila lestement.

* * *

Les cent ans passèrent, la Mort arriva, trouva le vieux fustié tout décrépité, tout cassé, la bave aux lèvres, la tête branlante. Elle l'attrapa pendant qu'il sommeillait, le chargea sur son épaule et l'emporta dans l'autre monde...

Arrivée devant la porte du paradis, elle déposa son faix sur le seuil et cogna. La porte s'ouvre.

— Té, Pierre, dit la Mort, en voici un qui a bien gagné votre paradis : il a vécu deux cents ans !

— Quel est ce patient ? demanda le porteclefs.

— Le brave fustié, répond notre homme, qui, s'il vous en souvient, vous donna la retirée un soir que vous étiez si las !

— Ah ! c'est toi, grand têtù ! toi qui, lorsque je t'ai dit une fois, deux fois, de demander ton salut, m'as rembarré en m'appelant vieux ronchon ! Tu n'as pas demandé ton salut, et maintenant tu veux entrer dans le paradis ! Eh ! bien, mon homme, va-t-en au diable !

— Pas moins, saint vénérable, j'ai fait autant de bien que j'ai pu et des heureux autant que j'ai voulu.

— Les galants de la dame de pique n'entrent pas ici. Tu n'entreras pas, non. Qui t'a apporté te remporte.

Et la Mort, ricanant, le recharge sur son épaule. Et de voguer !

Devant la porte du purgatoire, elle dépose son faix sur le seuil et cogne.

— Qui est encore là ? crie une voix enrouée.

Et la Mort répond :

— Ouvrez, c'est moi, la Mort : je vous apporte un pauvre fustié qui m'a donné force souci. Il a déjà vécu deux cents ans. Une si longue vie est déjà un purgatoire. Mais comme il était un peu joueur...

— Les joueurs sont les enfants du diable ! brame la voix. Qu'il aille au diable, le joueur !

Et la Mort, s'exclaffant, apporte et dépose son faix sur le seuil de l'enfer.

Quand Lucifer eut reconnu le fustié :

— Holà ! c'est toi ? lui dit-il. Je languissais de te voir. Eh ! bien, t'y voilà donc ! Nous allons faire ton lit, et je te promets, va, que tu y seras à l'aise.

Alors, compatissante, la Mort intervint :

— Pourtant, il ne faudra pas trop attiser les sarments. Ce fut un grand joueur ; mais, après tout, il faut être juste : qui diantre ne jouerait pas en étant sûr de gagner toujours ? D'ailleurs, il a fait autant de bien qu'il a pu.

— Nous savons ça ! répliqua Lucifer, sacrant et faisant rouler les r. Mais, coquinas de sort !

il est à moi, bien à moi ; je l'ai, je le tiens et je le garde !

— Joueur ! fit le fustié, tremblant comme le jonc ; c'est vrai, je l'étais, il y a longtemps de cela ; je gagnais toujours, mais toujours honnêtement. Hé !... que voulez-vous ?...

Alors, Lucifer lui coupant la parole :

— Toujours gagner et ne pas tricher ? Ça ne s'est jamais vu et ne se verra jamais...

— Excusez, vous ne l'avez jamais vu ; moi, je vous le ferai voir. Est-ce que vous avez des cartes ici ?

Et Lucifer qui, pour damner tant d'âmes, inventa les cartes. Lucifer qui a toujours entre-tenu, excité, envenimé la démoniaque passion du jeu qui, d'un joueur, a toujours fait un larron, Lucifer haussa les épaules.

— Pauvre innocent ! fit-il... Tu ne veux pas que nous ayons des cartes ? C'est ici qu'elles se font, qu'il s'en est tant fait et qu'on en garde le moule... Eh ! bien, té, jouons. Je t'en apprendrai que tu n'as jamais connues. Qu'est-ce que nous jouons ?

— Ici, bredouilla le fustié, je n'ai plus rien... rien que ma pauvre âme, pécaire ! Je vous la joue, si ça vous va.

— Jouons ton âme.

Un diabolotin, noir comme le poêle, apporta aussitôt un jeu de cartes et le tendit respectueusement au roi des Enfers. Les deux joueurs battirent les cartes. Le fustié eut la donne. Lucifer coupa.

Et ils entamèrent la partie.

La Mort épiait, sardonique, au milieu d'un vol de diables qui, le cœur battant, dilataient leurs prunelles flambantes et, retenant leur souffle, faisaient cercle autour des joueurs. Lucifer et le fustié se serraient de près. Il y en eut pour tous les deux... Qui gagna ? — Le fustié !

Les diables, épouvantés, s'enfourchèrent dans l'abîme embrasé. Et Lucifer, se levant :

— Malheur, hurla-t-il. Mais qu'as-tu donc fait pour être ainsi l'ami de Dieu ? Passe ! Que je t'aie vu, ô juste ! Et que jamais je ne te revoie !

La Mort ne riait plus. Elle rechargea le fustié sur son épaule et regagna la porte du paradis. Elle le déposa doucement sur le seuil, lui fit ses adieux et, rapide comme l'éclair, dévala sur terre, où plus personne, depuis quelque temps, ne trépassait. Et elle reprit tranquillement sa besogne, qu'elle n'a plus quittée depuis.

Le fustié attendit longtemps encore là où la Mort l'avait laissé. Il avait beau frapper et prier, Pierre ne voulait pas ouvrir.

Mais Jésus, à la fin, ouït le dolent qui priait ; et, comme il écoute toujours qui le prie, notre bon Seigneur dit à saint Pierre :

— Pierre, mon ami, apaise-toi. Ce fut un joueur, j'en conviens ; mais il a fait la charité tant qu'il a pu... et il m'a prié. Que devant lui donc la porte d'or du paradis s'ouvre toute grande et que, par ma grâce et ma miséricorde, il entre dans l'éternelle gloire de Dieu.

Saint Pierre, enfin apaisé, ouvrit. Le fustié entra, resplendissant comme un soleil, et le grand saint Joseph, patron des charpentiers, vint au devant du fustié charitable pour lui donner l'accolade et lui souhaiter bonne fête à jamais.

L'Action française.

ROUMANILLE.

DÉSINTÉRESSEMENT

“ La France à la bonheur d'avoir un grand savant, M. Branly ”, disait à la tribune de la Chambre, M. Louis Deschamps, ancien sous-secrétaire d'Etat aux P. T. T.

Ce grand savant, dont s'honore l'Institut catholique de Paris, est un modeste, et les députés n'ignorent pas qu'il est en même temps désintéressé.

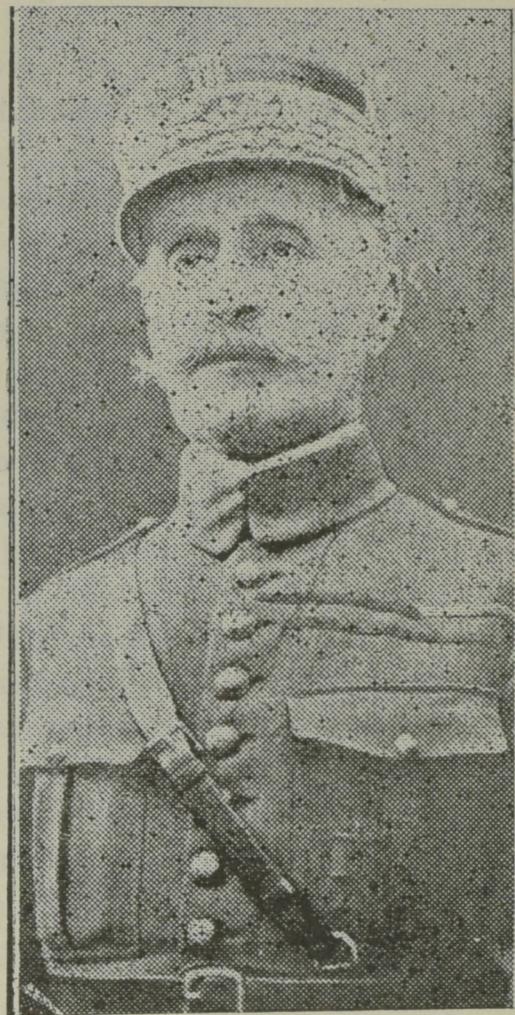
Ainsi, l'année dernière, la Chambre votait une allocation de 20,000 francs au savant pour l'entretien de son laboratoire et ses recherches scientifiques. La Commission de l'enseignement jugeait que cette allocation devait être transformée en une allocation à vie. Toutes les sommités scientifiques s'étaient associées à cette louable idée.

M. Branly vient de refuser l'offre pour laquelle, il avait été pressenti par M. Viala, député de l'Hérault, membre de l'Institut.

“ Je ne veux pas, a-t-il écrit à la Commission, me mettre au même rang que Pasteur et Lamartine qui furent, en toute justice, l'objet d'une aussi haute faveur. Ce sont de trop grands noms que je révère et auxquels je ne peux pas me comparer.

“ Les modestes ressources dont je dispose me suffisent ”.

La Commission a dû s'incliner et elle a pris simplement acte — avec ses regrets — du geste si noblement désintéressé de l'illustre savant.



LE MARÉCHAL FOCH

Un génie chrétien

L'historien Imbart de la Tour, trace ainsi le portrait de César :

On a dit de César, qu'il fut heureux. Ne mettons pas son génie en balance avec sa fortune. Ces éléments incomparables qu'il avait sous la main, lui seul les mit en œuvre. Cette armée qui le suivit aveuglément fut sa création. Il l'organise, la pétrit, l'enflamme de son éloquence comme de son exemple, et lui donne une âme commune. Ces campagnes audacieuses qui surprennent l'ennemi, lui seul les prépare. Il sait tout, il pense à tout, il calcule tout... Partout, presque en même temps ses ennemis le trouvent devant eux, et quand il le faut, il sait attendre... Sa prudence est peut-être supérieure à son audace.

Ces lignes me tombaient sous les yeux ces jours derniers, au moment même où la visite annoncée de M. le maréchal Foch commençait à faire vibrer notre vieux Québec. Et instinctivement le parallèle s'établissait dans mon esprit

entre le grand homme d'aujourd'hui et le grand homme d'autrefois ; entre l'homme de génie, tel que l'a livré à l'histoire la culture payenne, et l'homme de génie imprégné de culture chrétienne.

Il y a entre eux toute la distance qui sépare le *moi* orgueilleux du *tout à tous*, l'égoïsme payen du renoncement chrétien.

César a accompli de grandes choses. Il n'a pas laissé se rouiller dans l'oisiveté les dons qui lui avaient été départis. Mais si cet orgueil qui le faisait pleurer de dépit en face de la statue d'Alexandre, dans sa jeunesse, n'avait pas existé, quel ressort l'aurait fait mouvoir ? Et lorsqu'il hésitait devant le Rubicon, était-ce la prospérité de Rome qu'il craignait de compromettre, ou sa propre fortune ?

* * *

Du maréchal Foch aussi on peut dire que lui seul mit en œuvre les éléments incomparables qu'il avait sous la main : l'énergie française, la ténacité française, le bon sens français, la générosité française. Mais il les utilisa avec un génie façonné et discipliné par l'idée chrétienne. Au début de sa carrière, le futur vainqueur de Hindenburg et de Ludendorf n'est pas tourmenté par cette passion de la domination qui faisait César s'écrier : " J'aimerais mieux être le premier dans une bicoque que le second à Rome " ! Avec, pour première préoccupation le devoir, il cultiva ses talents dans le silence et l'obscurité, non pas pour lui-même, mais pour les autres. Et, lorsque sa magnifique personnalité fut rendue à son plein épanouissement, il attendit l'occasion de *servir*.

Elle se présenta dans les circonstances les plus tragiques.

En face des désastres qui s'accumulaient, des intelligences qui s'affolaient, des volontés qui fléchissaient, des ressources qui s'épuisaient, un soldat soucieux d'abord de sa gloire personnelle, aurait refusé de l'exposer à tant de risques.

Foch marcha au devoir avec l'inébranlable volonté de tout broyer de son être, pour le remplir. Lui aussi organisa, pétrit des armées comme César n'en avait jamais comptées ; il donna une âme commune à des masses que tout tendait à séparer. Lui aussi savait tout, pensait à tout, organisait tout, et cela non pas contre un ennemi inférieur en science militaire

ou en ressources, mais contre la plus formidable armée qui ait jamais été mise en branle.

Seulement, après avoir tout prévu, tout pesé, tout calculé, tout ordonné, tête à tête avec Dieu dans quelque modeste oratoire, il mettait son âme à nu devant Lui, et s'en remettait à son bon plaisir.

Et maintenant que son génie a sauvé la France et le droit, Foch est retourné dans sa vie modeste, achevant d'user au service de son pays les années qui lui restent.

* * *

Les grands chrétiens seuls en agissent ainsi, parce que chez eux seuls la doctrine du Christ ramasse en un tout harmonieux où tout est balancé, les éclairs du génie et les règles austères du devoir, les lumières de la raison et les élans généreux du cœur.

Et voilà pourquoi le grand maréchal, partout où il passe, soulève un enthousiasme où se mêle à l'admiration générale un respect si profond.

Cet enthousiasme, s'il n'est pas bruyant comme ailleurs, sera plus profond chez nous, car nulle part le grand homme et le grand chrétien qu'est Ferdinand Foch n'est mieux compris et plus apprécié que chez ses cousins du Canada français.

Jules DORION.

L'Action Catholique.

UN NOM

Un gentilhomme espagnol, très fier de ses nombreux titres de noblesse, voyageait en France, à cheval. Il arriva pendant la nuit à une auberge. Il frappa longtemps avant de pouvoir réveiller l'aubergiste. A la fin, il parvint, à force de tintamare, à faire lever celui-ci, qui se mettant à la fenêtre, demanda : " Qui est là ! ? — C'est, répondit l'Espagnol, don Juan-Pedro-Fernandez-Rodriguez de Villanova, comte de Malafra, caballero de Santiago d'Alcantara. — Monsieur, répliqua l'aubergiste j'en suis bien fâché mais je n'ai pas assez de chambres pour loger tant de monde ". Et il referma la fenêtre laissant l'autre dehors avec ses noms et titres.

Le testament de l'année défunte

✱✱✱ PEINE l'année était-elle passée de vie
✱✱✱ **A** ✱✱✱ à trépas qu'on a ouvert son teste-
✱✱✱ ment ; il était olographe, daté des
✱✱✱ derniers jours de décembre et se lisait
comme suit :

“ Moi, l'Année Mil neuf cent vingt-et-un, épouse de sieur Le Temps, guérisseur de tous maux, sentant que ma fin approche, veux comme testament les dispositions suivantes que je charge les personnes ci-après spécialement désignées d'exécuter fidèlement sous peine d'annulation de toute clause les concernant —

I.— Je recommande mon âme à Dieu, le priant de me faire miséricorde et lègue mon corps au cimetière de Loubly où je désire reposer ; j'interdis tout caveau, tout monument et ordonne qu'on m'enterre dans la fosse commune.

II.— Je veux :

a) Que des funérailles convenant aux personnes de ma condition me soient faites ; j'en aimerais d'analogues à celles de ma mère Mil neuf cent vingt, mais on veillera à ce qu'aucune des extravagances dont j'ai moi-même été témoin ne se répètent à mon sujet.

b) Qu'on s'abstienne formellement de tout éloge funèbre ; j'ai conscience de n'en point mériter et ce serait ajouter à mes peines dans l'Au-delà que de m'entendre louer à la face des autels quand j'aurai à peine subi en tremblant le juste jugement du Seigneur.

c) Que la somme nécessaire soit versée à l'Archiprêtre de Notre-Dame, aussitôt que possible après mon décès à la charge pour lui de faire chanter pour le repos de mon âme une grand'messe de réparation, chaque semaine, pendant un an, à compter du jour de mon décès.

III.— Je veux que toutes mes dettes soient payées et j'en ai, quoi qu'on pense, de très lourdes. Je veux qu'aussitôt que possible, tous mes torts soient réparés par mes exécuteurs testamentaires ci-après nommés, sans qu'ils aient à consulter mes héritiers.

a) Je signale, en particulier, à leur attention, la dette que j'ai contractée envers l'Église romaine et ses communautés ; elle a été une protectrice, une sauvegarde de ma fortune

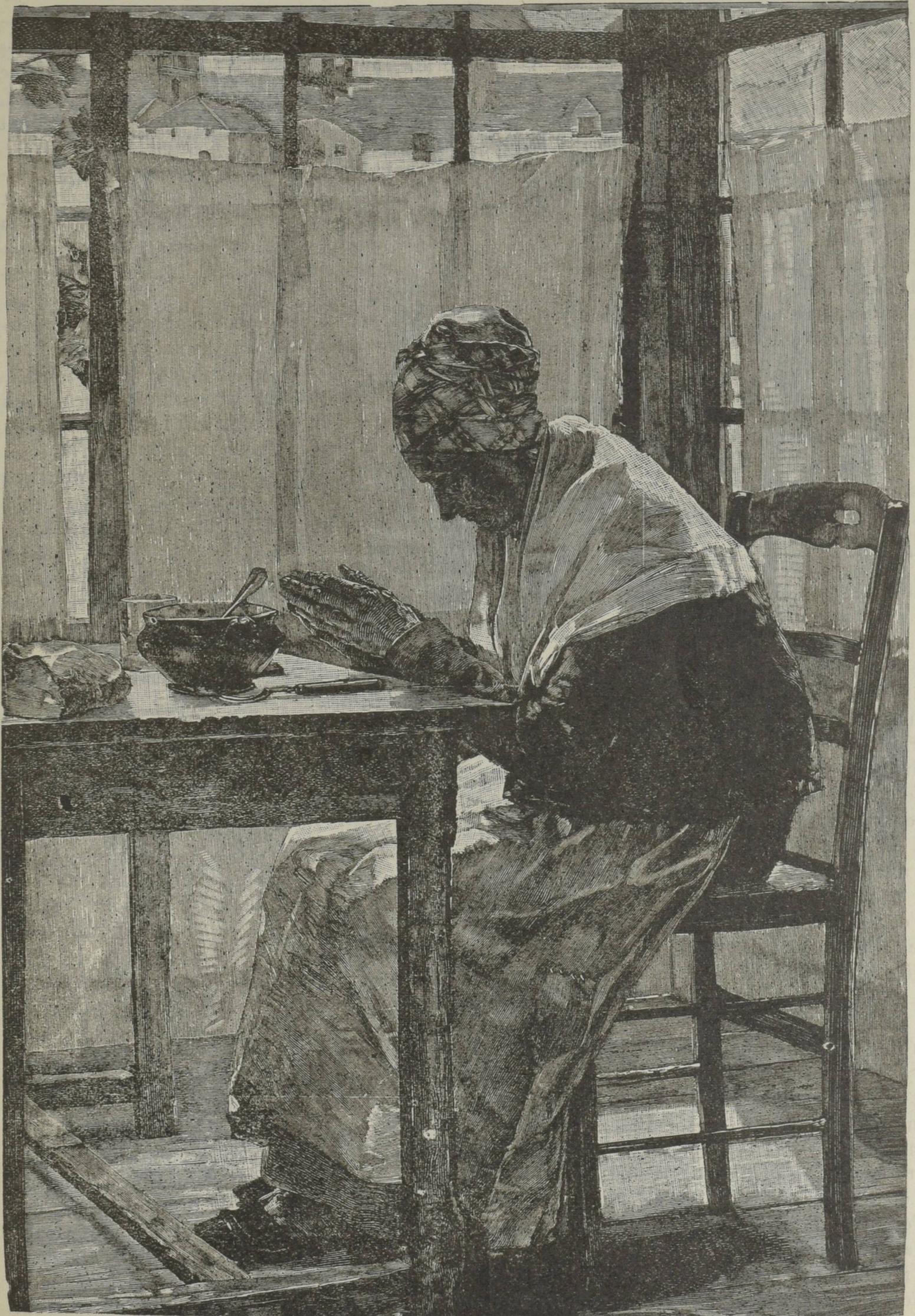
et je ne lui en ai guère encore témoigné ma gratitude ; qu'on aide ses œuvres, ses missions et qu'on remédie à la pénurie de ses ressources.

b) Je demande encore qu'on renonce à l'exploitation de toutes mes entreprises considérées par le clergé comme dangereuses pour les mœurs ; qu'on ferme donc et qu'on transforme pour le bien être social mes tavernes, mes théâtres et mes salles de danse. La grande erreur de ma vie — je l'aperçois à la lumière de la mort — a toujours été de mettre sur pied et de faire fleurir des œuvres avant tout payantes et non pas bienfaisantes. Mais je ne veux plus participer, une fois dans l'éternité, à ce qui m'apparaît maintenant, avec évidence, comme une éducation démoralisatrice.

c) Enfin, je tiens à ce qu'on regarde comme injuste ma façon de traiter les communautés religieuses et, en général, tous les biens ecclésiastiques ; que mes exécuteurs testamentaires demandent donc à qui de droit la rémission des sommes que, de bonne foi, j'ai perçues de ce côté, (quittes à compenser ensuite ce dommage par les dispositions subséquentes du présent testament), et qu'ils signent le rappel définitif de ce règlement que je voudrais n'avoir jamais passé.

IV.— Je donne et lègue à ma fille bien-aimée, l'Année Mil neuf cent vingt-deux, en pleine propriété, tous les biens qui me viennent de ma mère et consistant principalement en capitaux surnaturels, moraux et intellectuels, tels que religion et vertu, honneur et charité, éducation et culture. Je la charge de ce dépôt et la supplie de veiller à l'accroître ; elle en aura les moyens par les revenus que lui assure la clause V du présent testament.

V.— Je lègue au Clergé et aux Législateurs le soin de continuer, à leur profit et pour la plus grande gloire de Dieu, toutes mes entreprises moins celles mentionnées au paragraphe III, articles b et c, à charge pour eux d'alimenter honorablement, suivant sa condition et en tenant compte de la mission que je lui confie au paragraphe IV, ma fille Mil neuf cent vingt-deux. L'exploitation se fera de mes domaines spirituels par le Clergé et de mes domaines temporels par les dits Législateurs. Si des difficultés s'élevaient entre eux au sujet du partage des biens que je lègue ainsi, mes exécuteurs auront recours à l'arbitrage de trois canonistes approuvés, la sentence desquels



LE BÉNÉDICTÉ

devra être acceptée sous peine de perdre tout bénéfice, en vertu de la présente clause.

VI.— J'ai habitué les membres de ma famille à considérer comme un don de ma libéralité de leur fournir l'occasion et le moyen de faire du bien, c'est pourquoi je donne et lègue :

a) A mes petits-fils, Janvier et Février, mes fourrures, mes bijoux et de quoi fonder et doter un refuge de nuit pour les vagabonds de la grande ville ;

b) A mes petits-fils Mars, Avril et Mai, mes fermes appelées "Trois-Jumelles", ainsi que la somme jugée nécessaire pour établir confortablement et doter un grand orphelinat agricole en terre fertile ;

c) A mon petit-fils, Juin, tous les livres de ma bibliothèque et de quoi élever un beau monument au Sacré-Cœur de Jésus sur le parvis de l'église paroissiale ainsi qu'un calvaire monumental de bronze et de granit sur la hauteur avoisinant la ville ;

d) A mes petits-fils, Juillet et Août, ma maison de campagne de Chanteloup, ses dépendances, et de quoi assurer l'existence prospère de cinq colonies de vacances de soixante enfants, pendant dix ans ;

e) A mon petit-fils, Septembre, mes collections artistiques et diverses bourses assurant l'éducation de vingt-cinq élèves pauvres aux patronages de filles et de garçons, à l'école commerciale, au couvent et au petit séminaire et de quinze sujets pauvres au grand séminaire pendant la durée de leurs cours d'études respectifs, ces bourses devant ensuite rentrer en pur don aux établissements concernés ;

f) A mes petits-fils, Octobre et Novembre, mes collections scientifiques et la somme nécessaire à l'établissement doté d'un couvent de religieuses contemplatives vouées à la rédemption des âmes religieuses et sacerdotales ainsi que d'une société pour procurer aux pauvres gens des funérailles convenables et gratuites ;

g) Enfin, à Décembre, mon benjamin, mon petit-fils de prédilection, tous mes moyens de locomotion, équipages, automobiles, yacht et chemin de fer, plus la somme nécessaire pour rendre heureux les enfants de tous les orphelinats et de toutes les familles protégées par les Conférences de Saint-Vincent de Paul qu'il connaît et peut atteindre.

Je recommande à toutes les personnes ci-dessus nommées, si elles veulent être heureuses, de

ne s'attacher à l'argent que pour le faire retomber en bienfaits sur les humbles ; je les prie en outre de s'éviter le regret très vif que j'éprouve de ne pouvoir à l'heure qu'il est, recommencer ma vie et faire moi-même, ce dont je les charge.

VII.— Mes exécuteurs testamentaires devront pourvoir à ce que les ouvriers qui m'ont servi d'une façon si dévouée aient toujours autant que possible de l'ouvrage et un salaire qui leur permette de vivre suivant l'honneur de leur condition.

VIII.— Je lègue en hommage de filiale reconnaissance à Notre Saint-Père le Pape pour l'audience qu'il a eu la grande bonté de m'accorder, la somme nécessaire pour construire trois églises convenables et urgentes en pays d'indigence.

IX.— Je lègue à mon Archevêque respecté, à titre de réparation pour mon indifférence envers ses œuvres diocésaines, la dote qu'il jugera moyennement requise pour en solder le déficit annuel pendant dix ans.

X.— Je lègue le résidu de tous mes biens, sans exception, à ma fille bien-aimée Mil neuf cent vingt-deux que j'institue ma légataire universelle résiduaire.

Si elle venait à mourir laissant des descendants légitimes, ceux-ci recevront cette part en ses lieu et place.

Je recommande à ma fille de continuer toutes les bonnes œuvres que je fais actuellement et qu'elle connaît.

Qu'elle ait en outre le soin, aussitôt que possible après mon décès, de donner à toutes les personnes qui m'ont fait la charité de leur amitié un souvenir personnel suivant l'attribution que je lui ai déjà clairement fait connaître.

XI.— Je ne lègue rien, par le présent testament, ni à mon cher mari, ni aux œuvres d'enseignement supérieur secondaire ; je leur ai fait attribuer de mon vivant, ce que je voulais leur donner.

XII.— Je nomme pour exécuter mon présent testament et comme les administrateurs des biens de ma succession Nos Seigneurs les Évêques et les Messieurs du Gouvernement, lesquels j'autorise à me représenter et à me continuer en quelque sorte, au mieux de leurs connaissances et conscience. Je veux que leur charge dure au-delà de l'an et jour après mon décès jusqu'au règlement définitif de ma suc

cession et jusqu'à ce que celle-ci soit entièrement libérée de toutes charges et obligations. Je les remercie d'avance de leurs bons offices et les prie de considérer comme comprise dans ce que je leur attribue par la clause V du présent testament, la rémunération à laquelle ils ont droit.

XIII.— Tous les legs faits en vertu du présent testament le sont à titre d'aliment et sous la condition d'insaisissabilité.

XIV.— Je révoque expressément tous autres testaments ou codicilles que j'ai pu faire avant le présent testament.

XV.— Je supplie tous ceux à qui j'ai fait de la peine ou causé quelque dommage de me pardonner ; j'implore de tous ceux que j'ai aimés et qui m'ont aimé le secours charitable et abondant de leurs suffrages. Et daigne le bon Dieu m'avoir, jusqu'à mon dernier soupir, sous son œil et en sa sainte garde !

FAIT A QUÉBEC, le 26 décembre 1921.

(Signé) MIL NEUF CENT VINGT-ET-UN

Pour copie conforme : V. G.

Semaine religieuse de Québec.

Peut-on se sauver dans le protestantisme ?

LA QUESTION

Je n'ai nullement l'intention de prouver ici que le protestantisme est une fausse religion ; on en trouvera un jour des preuves abondantes dans cette revue. Mais je suppose le fait acquis pour le moment et c'est sur cette hypothèse que je pose la question suivante : " Étant donné que le protestantisme est une erreur, une hérésie, une déviation de la véritable Église du Christ, peut-on se sauver dans le protestantisme ? " Ce problème intéresse certainement nos frères séparés, même ceux qui n'ont aucun doute sur leur religion. Il ne peut leur être indifférent de savoir ce que l'Église catholique pense de leur salut éternel.

J'aime les protestants, bien que je n'aime pas le protestantisme. J'applique en cela le principe de saint Augustin, qui prescrit de haïr l'erreur mais d'aimer les errants : *odisse errores, diligere errantes*. Toutefois, quand je dis que j'aime les protestants, je ne veux pas dire que j'approuve toutes les œuvres de leurs pères. On pleure devant les ruines des belles églises qu'ils ont dévastées et des statues qu'ils ont mutilées en 1562, et l'on a le droit de maudire le vandalisme huguenot qui a détruit tant de chefs-d'œuvre de l'art catholique.

Mais ces excès du temps passé et l'erreur foncière du protestantisme de tous les temps n'empêche pas beaucoup de ses adhérents d'être de bonne foi. Je ne parle pas des autres, de ceux qui, connaissant ou soupçonnant l'erreur de leur secte, s'y attachent obstinément pour des motifs plus ou moins honorables. Personne assurément, même parmi les intéressés, ne peut penser que des hommes de mauvaise foi sur un point de cette importance sont en sûreté de conscience et peuvent mourir en paix.

LES PROTESTANTS DE BONNE FOI.

Mais il y a de nombreux protestants qui croient sincèrement être dans la bonne voie. Ils ont été élevés dans la religion de Luther et de Calvin ; ils n'ont lu que des livres luthériens, calvinistes ou anglicans ; on leur a répété sur tous les tons depuis leur enfance que le papisme est une abomination ; il leur est impossible d'avoir une autre opinion ; ils sont dans l'ignorance invincible de la vérité de l'Église catholique et de la nécessité de lui appartenir. Ils croiraient offenser Dieu et, de fait, dans cet état d'esprit, ils l'offenseraient, en renonçant à leur religion. J'en ai connu un grand nombre de cette catégorie. Tous les convertis avec qui j'ai eu l'occasion de causer, et dont plusieurs sont devenus prêtres catholiques, m'ont affirmé que jusqu'à l'époque où des doutes sérieux s'élevèrent dans leur esprit et provoquèrent les recherches qui amenèrent leur conversion, ils n'avaient jamais eu le moindre doute sur la vérité du protestantisme.

Suarez et les théologiens de Salamanque estimaient que, même en Espagne où la religion catholique régnait sans conteste, des hérétiques et des infidèles pouvaient, de fait, échapper à l'emprise intellectuelle du catholicisme et

n'éprouver aucun doute sur leur religion. (Suarez, *De fide*, disp. XVII, sect. II, no 6, 9, 10, 13, Salmanticenses, *Cursus theologicus dogmaticus*, tr. XVII, disp. IX, No 9).

J'ajoute que beaucoup de protestants ont une piété sincère et prient Dieu avec ferveur. J'ai visité plusieurs des admirables cathédrales d'Angleterre bâties par l'Église catholique au moyen âge, et des églises calvinistes de Suisse ; je suis entré dans des temples protestants de New-York ; or j'y ai souvent rencontré des hommes ou des femmes à genoux plongés dans une profonde prière et qui ne soupçonnaient pas que je les observais. Que se passait-il au fond de leurs âmes dans cet entretien intime avec Dieu qui les absorbait ? Il est clair qu'ils l'adoraient et l'aimaient dans la rectitude de leur cœur.

Enfin on ne peut nier qu'il y ait des protestants honnêtes, charitables, dévoués. Je n'ai nullement à examiner dans quelle proportion ceux-ci se trouvent par rapport à ceux qui vivent dans le vice. Il me suffit de constater qu'il y a beaucoup d'hommes droits et bons parmi nos frères séparés.

Le cardinal Manning écrivait :

“ Mon expérience personnelle de ceux qui sont hors de l'Église confirme tout ce que j'ai écrit à propos des doctrines de la grâce. J'ai connu intimement parmi eux des âmes vivantes par la foi, l'espérance, la charité et la grâce sanctifiante, avec les sept dons du saint Esprit, dans l'humilité, la pureté absolue et de vie et de cœur ”.

“ Ils se trouvent, dit le cardinal Vaughan, hors de l'unité de l'Église, sans qu'il y ait aucune faute de leur part. Ils sont là où ils sont, parce qu'ils ont été déshérités. Ils ont été élevés dans une atmosphère de préjugés traditionnels contre l'Église de Rome ”(1).

PEUVENT-ILS SE SAUVER ET A QUELLES CONDITIONS ?

La question est de savoir maintenant s'ils peuvent se sauver et à quelles conditions. Je répons avec tous les théologiens catholiques : “ Oui, des hommes qui font intérieurement et extérieurement profession de protestantisme,

(1) On trouvera ces témoignages et beaucoup d'autres du même genre dans le livre de M. Thureau-Dangin sur *Renaissance catholique en Angleterre*, (T, II, p. 106-109).

qui ont même horreur du “ papisme ”, qui repousseraient énergiquement les suggestions du prêtre catholique, s'il se présentait à eux, peuvent réunir les conditions de foi, de charité et de contrition surnaturelles essentielles au salut, et par conséquent aller au ciel.

L'allocution *Singulari nos* de Pie IX et son Encyclique du 10 août 1863 ne laissent aucun doute à cet égard. Elles affirment que ceux qui vivent dans l'ignorance invincible de la vraie religion peuvent arriver à la vie éternelle.

Nous les supposons de bonne foi et dans une ignorance dont ils ne sont pas coupables. De plus ils ont la foi en l'existence de Dieu, en la sainte Trinité, en la divinité de Jésus-Christ. Ils admettent un grand nombre de dogmes catholiques. Les erreurs ou hérésies qu'ils professent ne sont pas *formelles*, mais purement matérielles puisqu'ils croient sincèrement que ce sont des vérités révélées.

Saint Augustin va jusqu'à affirmer que des hommes aussi sincères *ne sont pas des hérétiques* : nous dirions aujourd'hui qu'ils *ne sont pas des hérétiques formels* mais matériels. “ Ceux, dit-il, qui ont une croyance fautive et perverse, mais qui ne mettent pas une obstination orgueilleuse à la défendre, surtout quand ils ne l'ont pas embrassée par une audacieuse présomption, mais l'ont reçue de leurs parents séduits et tombés dans l'erreur, s'ils cherchent avec droiture et sollicitude la vérité, prêts à se corriger quand ils la trouveront, ne doivent nullement être réputés hérétiques, *nequaquam sunt inter haereticos deputandi* (Epist. XLIII. P. L. t. XXXIII. co. 160).

Ils aiment Dieu, ils s'efforcent d'observer sa loi et, s'ils l'ont offensé, comme c'est inévitable, ils peuvent très bien s'en repentir, au moins au moment de leur mort. Ces sentiments de charité et de contrition, Dieu, qui les leur inspire, peut les surnaturaliser en élevant leurs motifs, et il n'y manque jamais, quand l'homme n'y apporte pas d'obstacle par sa mauvaise volonté.

Enfin, et c'est là un point capital la bonne volonté et la charité que nous leur supposons impliquent le désir de faire ce qui plaît à Dieu, ce qui, dans la pensée de Dieu, est nécessaire au salut, et par conséquent d'embrasser la catholicisme, s'il leur était prouvé qu'il est la vraie religion de Notre-Seigneur Jésus-Christ. *Ils appartiennent donc par un désir implicite et à leur insu à l'Église catholique.*

CONCLUSION CAPITALE

Voilà donc des protestants qui meurent dans l'exercice public du protestantisme, et qui iront au ciel. Mais alors on peut donc se sauver dans le protestantisme, en dehors de l'Eglise catholique? NULLEMENT, car ces hommes n'appartiennent plus à l'hérésie que par un lien extérieur qui est rompu aux yeux de Dieu; ils appartiennent invisiblement, mais très réellement à l'Eglise catholique, par le lien de la foi et de la charité. Ils ne sont donc pas sauvés PAR LE PROTESTANTISME, mais EN DÉPIT DU PROTESTANTISME d'où ils se sont évadés inconsciemment par leur bonne volonté et la grâce de Dieu. Il y a ainsi, nous avons le droit de l'espérer, de nombreux protestants qui meurent avec L'ÉTIQUETTE EXTÉRIEURE du protestantisme, mais avec LE SCEAU INTÉRIEUR du catholicisme, grâce auquel ils vont au ciel.

Il n'en est pas moins vrai tout d'abord qu'un protestant ayant un doute sur sa croyance aurait grand tort de se prévaloir de cette doctrine pour s'obstiner dans sa religion: car, s'il la cherche sincèrement, il trouvera la vérité dans l'Eglise catholique et devra l'embrasser, sous peine de n'être plus de bonne foi.

Il est également certain que le missionnaire catholique a le droit et le devoir de prêcher la vraie foi aux hérétiques comme aux païens, car elle est la seule voie normale qui conduit au ciel. Les protestants sont, du fait de leur hérésie, en danger de se perdre éternellement, et ceux-là même que leur bonne foi, aidée de la grâce, sauve, sont privés des grâces immenses dont le lieu géométrique, si je puis ainsi parler, est le sein de l'Eglise.

Revue des Objections.

Le plus gigantesque des astres connus

Notre revue a parlé, il y a quelques mois, des dimensions colossales de la principale étoile de la constellation d'Orion, Bételgeuse, dont le diamètre, déterminé par une méthode interférentielle à l'observatoire de M. Wilson s'est trouvé être immensément plus grand que celui du soleil.

Or, des mesures récentes viennent d'établir qu'il y a une étoile encore beaucoup plus volumineuse que Bételgeuse elle-même. C'est Antarès, la belle étoile principale de la constellation du Scorpion, qui est remarquable par sa couleur rouge. On a trouvé que son diamètre apparent est égal à 39 millièmes de seconde d'arc. Etant donné que cette étoile est de nous à une distance telle que la lumière nous en vient en 370 ans, ou en déduit immédiatement que le diamètre réel d'Antarès est égal à 670 millions de kilomètres. Cela en fait, et de beaucoup, le plus grand de tous les astres connus actuellement. Etant donné que la distance de la terre au soleil est de 150 millions de kilomètres, on voit que l'orbite de la terre serait tout entière contenue dans cette étoile monstrueuse, dont le diamètre est plus de 400 fois supérieur à celui du soleil. Antarès a d'ailleurs une température très basse: c'est une étoile encore jeune et dont la contraction encore modérée n'a pas produit un état d'incandescence comparable à celui de notre soleil. C'est ainsi qu'Antarès rayonne par mètre carré de sa surface 80 fois moins de lumière que le soleil. La surface totale d'Antarès valant 240,000 fois celle du soleil, il s'en suit que cette étoile n'est au total que 3,000 fois plus brillante que le soleil. Chose curieuse, cette étoile extraordinaire est accompagnée d'un satellite qui tourne autour d'elle et qui a à peu près le diamètre du soleil, mais qui est bien plus chaud que celui-ci et environ 50 fois plus brillant que lui.

EPHEMERIDES CANADIENNES

DÉCEMBRE 1921

1 — Aujourd'hui même entre en vigueur la réduction de 10% dans le taux de fret, décrétée, il y a quelque temps, par la Commission fédérale, et qui s'applique à toutes nos voies ferrées.

— On annonce la nomination au sénat canadien de M. le colonel Black, du Nouveau-Brunswick. Le nouveau sénateur succède à feu l'hon. Dumville.

2 — D'Ottawa, on rappelle que la situation des partis canadiens aux Communes, lors de la dissolution du Parlement, était comme suit : ministériels, 120 ; libéraux, 84 ; progressistes, 14, et indépendants, 4.

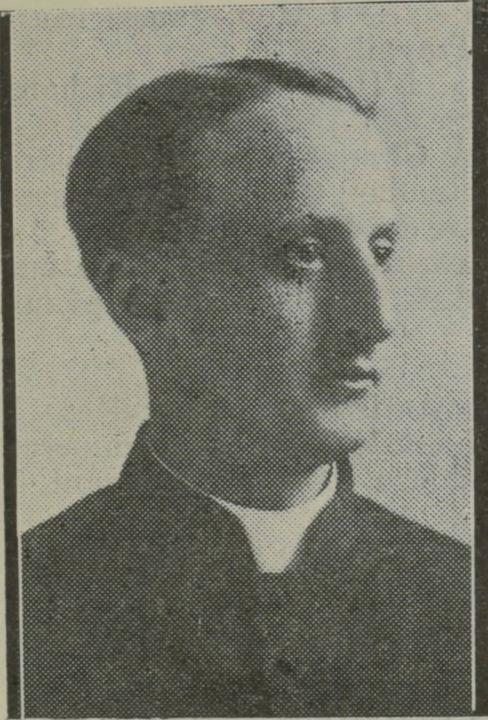
3 — Les organisateurs de la souscription en faveur du Collège Mathieu de Gravelbourg terminent leur campagne dans la ville et le district de Québec, après trois semaines de travail. Ils ont reçu près de \$50,000 pour cette maison d'éducation catholique et canadienne-française de l'Ouest.

4 — Le diocèse de Montréal est plongé dans un deuil profond par la mort subite de Mgr de la Durantaye, vicaire général.

— Sir Lomer Gouin, dans un discours à Montréal, répète que l'administration du Réseau National Canadien au nom de l'État a été un véritable fiasco.

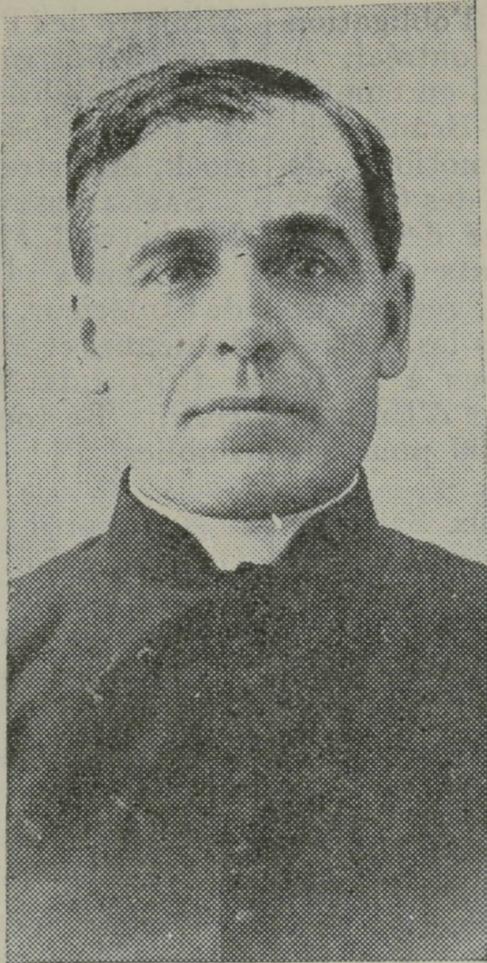
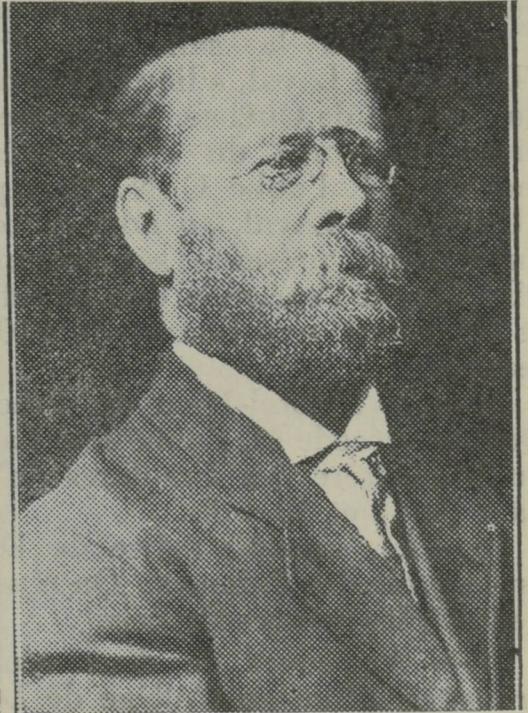


L'HON. WILLIAM-LYON MACKENZIE-KING



FEU L'ABBÉ LUC LARUE

aumônier des Ursulines
de Québec

FEU L'ABBÉ JOS.-ALFRED
TREMBLAY

FEU M. C.-J.-L. LAFRANCE,

ancien trésorier de la
cité de Québec

6.— Aux élections générales qui ont eu lieu aujourd'hui dans tout le Canada, le gouvernement conservateur, que dirige le T. Hon. Arth. Meighen, est défait. Les libéraux, étant le groupe politique qui a fait élire le plus de députés, auront le pouvoir avec l'hon. M. W.-L. Mackenzie-King pour chef. Les forces se répartiront comme suit : Libéraux, 118 ; progressistes, 65 ; conservateurs, 50 ; indépendants, 2.

— La Commission du chemin de fer Témiscamingue et Ontario-nord met en adjudication le contrat pour la construction d'une extension de 70 milles à son réseau, au nord de Cochrane, vers la Baie d'Hudson.

9 — A Chicoutimi, à l'âge de 65 ans et dix mois, décède l'abbé Alfred Tremblay, professeur de théologie dogmatique au Séminaire de Chicoutimi, et de 1911 à 1914, supérieur de cette institution. Feu l'abbé Tremblay, qui était poète à ses heures, composa plusieurs poésies pour *L'Oiseau-Mouche* et *l'Alma-Mater*, sous le pseudonyme de "Derfla".

11 — Le Maréchal Foch visite Ottawa et Montréal. Il est reçu partout avec grand enthousiasme.

12 — La ville de Québec est heureuse de recevoir le glorieux vainqueur des armées allemandes. Arrivé dans notre ville vers neuf heures

du matin, le maréchal Foch s'est vu dans l'obligation de nous quitter le soir même pour New-York. Notre population lui a fait une chaleureuse réception.

12 — Au Faubourg Saint-Jean-Baptiste, à l'âge de 90 ans, décède M. C.-J.-L. Lafrance, ancien trésorier de la cité de Québec.

14 — On apprend à Québec le mort du R. Père Tamisier, S.J., survenue au Caire, Egypte, à la fin de novembre dernier. Le défunt était bien connu au Canada où il a publié plusieurs ouvrages de valeur.

— S. G. Mgr P.-E. Roy, coadjuteur de Québec, arrive à Québec après une absence de plusieurs mois en France où il s'était rendu pour refaire sa santé. Près d'une centaine de prêtres et un grand nombre de laïques éminents de notre ville se trouvent à la gare du Pacifique Canadien pour saluer son arrivée.

15 — A Montréal, du haut du banc judiciaire, l'honorable juge Bruneau dénonce énergiquement les inconvenances de la mode contemporaine, et il affirme que la folie semble avoir atteint son point culminant, à l'article des toilettes de femmes.

16 — Comme conséquence d'opérations financières risquées qui avaient entamé une bonne partie de sa réserve, la Banque des

Marchands du Canada se voit dans l'obligation de se fusionner avec la Banque de Montréal.

18 — Un incendie détruit de fond en comble l'église de Bouctouche, au Nouveau-Brunswick.

20 — Dans la salle des Promotions de l'Université Laval, a lieu la journée des Œuvres du diocèse de Québec. En présence des nombreux membres du clergé présents à cette journée, M. l'abbé C.-N. Gariépy, recteur de l'Université Laval, au nom de tous les prêtres du diocèse, présente ses hommages à S. G. Mgr Roy à l'occasion de son retour d'Europe, et lui remet une bourse de \$10,000 pour ses œuvres.

21 — A l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang de Québec, décède M. l'abbé Luc LaRue aumônier du Monastère des Ursulines de notre ville, à l'âge de 44 et 10 mois.

25 — La superbe église de Drummondville est la proie des flammes. On réussit avec peine à sauver les Saintes Espèces.

27 — Au cours de deux réunions dont la première a lieu au Collège de Lévis et l'autre dans la salle des œuvres de l'*Action Sociale Catholique*, est organisée l'union régionale des Caisses Populaires Desjardins. L'élection des officiers a donné le résultat suivant : Mgr H. Bouffard, P.D., curé de Saint-Malo, président ; M. J.-A. Mercier, de Québec, vice-président ; M. le notaire R. Desjardins, de Lévis, sec.-gérant.

— L'école du Sacré-Cœur de St-Roch, vieille maison construite par Mgr Plessis, est partiellement détruite par un incendie.

29 — Le nouveau cabinet Mackenzie-King est assermenté à trois heures cet après-midi. Il se compose comme suit :

PROVINCE DE QUÉBEC : Sir Lomer Gouin, K.C.M.G., L.L.D., Ministre de la Justice.— L'Hon. Jacques Bureau, L.L.B., Ministre des Douanes et de l'Accise.— L'Hon. Ernest Lapointe, B.A., L.L.B., C.R., Ministre de la Marine et des Pêcheries.— L'Hon. James Alexander Robb, Ministre du Commerce.— L'Hon. Henri-Séverin Béland, B.A., M.D., Ministre du Rétablissement Civil des Soldats et Ministre de la Santé. — L'Hon. Sénateur Raoul Dandurand, Ministre sans portefeuille.

NOUVELLE ÉCOSSE : L'Hon. William-Stevens Fielding, L.L.D., D.C.L., Ministre des Finances.— L'Hon. Daniel Duncan McKenzie, Ministre sans portefeuille et solliciteur général.

NOUVEAU-BRUNSWICK : L'Hon. A.-B. Copp, L.L.B., Secrétaire d'État.

ILE DU PRINCE-ÉDOUARD : L'Hon. John-Even Sinclair, Ministre sans portefeuille.

ONTARIO : L'Hon. William-Lyon Mackenzie King, C.M.G., L.L.B., L.L.D., Premier Ministre, Secrétaire des Affaires Externes et Président du Conseil Privé.— L'Hon. George Perry Graham, Ministre de la Milice et du Service Naval.— L'Hon. Charles Murphy, B.A., C.R.,

Ministre des Postes.— L'Hon. Thomas Andrew Low, Ministre sans portefeuille.— L'Hon. William Costello Kennedy, Ministre des Chemins de Fer et des Canaux.— L'Hon. James Murdock, Ministre du Travail.

SASKATCHEWAN : L'Hon. William-Richard Motherwell, Ministre de l'Agriculture.

ALBERTA : L'Hon. Charles Stewart, Ministre de l'Intérieur, Surintendant Général des Affaires Indiennes et Ministre des Mines.

COLOMBIE BRITANNIQUE : L'Hon. Sénateur Hewitt Bostock, M.A., Ministre des Travaux Publics.

— D'après des statistiques compilées à Ottawa, voici quel est le bilan du commerce canadien pour les douze mois se terminant à la fin de novembre :

Exportations : 1920 : \$1,289,536,450 ; 1921 : \$880,458,548.

Importations : 1920 : \$1,345,529,300 ; 1921 : \$825,226,585.

Importations des États-Unis : \$579,426,941 ; Exportations aux États-Unis : \$359,016,167.

30 — Le nouveau gouvernement, que dirige l'hon. Mackenzie-King, décide de faire le 2 février prochain l'élection des nouveaux ministres.

31 — Par un récent arrêté en conseil fédéral que vient de publier la " Gazette Officielle " d'Ottawa, l'honorable juge McLennan, de Montréal, est promu juge de la Cour d'Amirauté à la succession du regretté Sir A.-B. Routhier ; M. McLennan était ci-devant député-juge. Cette promotion transfère de Québec à Montréal le siège de ce tribunal.

JUGEMENT JUDICIEUX

Une mère avait pris une action pour recouvrer sa fille majeure entrée en communauté, à Brooklyn. Dans le jugement qu'il vient de rendre, le juge Faber n'a pas voulu donner suite au vœu de la plaignante, fâchée de voir sa fille atteinte de " manie religieuse ". Il a donné à la demanderesse la petite leçon que voici :

" Si aimer la religion est folie, ce serait mieux si nous avions tous un peu cette folie-là. Chaque jour, sur les champs de bataille sanglants de l'Europe, ceux qui combattent pour la libération du monde et qui se font blesser et meurtrir dans la terrible rencontre trouvent consolation et reconfort aux douces mains des saintes femmes dont cette jeune fille porte la livrée."



Gauseries Scientifiques



La machine humaine

LE POUVOIR MOTEUR

NOUS avons vu jusqu'ici ce que sont les muscles, de quels éléments ils se composent, les modifications que subissent ces éléments suivant qu'ils sont contractés ou relâchés, et leur élasticité.

Mais le muscle peut se comparer à une machine au repos lorsqu'il ne subit pas l'influence qui le fait se mouvoir. Entrons dans une usine un peu avant le commencement du travail quotidien. Les machines de toutes sortes qui y sont alignées semblent dormir dans leur immobilité ; mais l'heure est arrivée : une main, celle du contremaître, touche une clef ; immédiatement le courant électrique court sur les fils, les roues commencent à tourner, les leviers à se mouvoir, et l'usine entière se remplit du bourdonnement de l'activité.

Le muscle est plus silencieux ; au contraire de la machine il agit sans bruit ; mais de même que la machine un fil le fait se mouvoir, et ce fil c'est le nerf.

Au commandement du cerveau les nerfs de la jambe par exemple transmettent à ce membre le courant nécessaire, et la jambe se dresse, se tend, s'élève ou s'abaisse, avance ou recule suivant l'excitation qui vient de lui être transmise. Seulement, ici encore, la machine humaine se montre bien supérieure aux plus parfaites

suit le même fil, mais il modifie presque à l'infini le mouvement produit, qui peut être lent ou rapide, fort ou faible, ample ou réduit, suivant l'impulsion reçue. Tel le bras lorsqu'il caresse ou donne un coup de poing.

D'autre part lorsqu'un fil électrique ne transmet pas de courant, quand même on frapperait les machines, et même le fil lui-même, on n'y réveillerait aucune vie.

Il n'en est pas de même pour le muscle et le nerf.

Quelqu'un laisse nonchalamment reposer sa main sur la table en poursuivant attentivement une lecture. Un autre approche à son insu de cette main un fer rouge, ou la frappe. Immédiatement la main se retire.

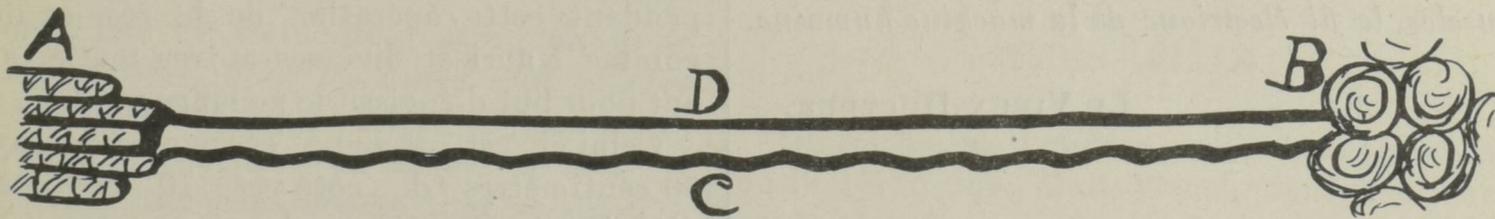
Que s'est-il passé ?

La douleur éprouvée par la main a été transmise au cerveau par les fibres sensibles des nerfs ; et le cerveau a répondu en lançant immédiatement dans le nerf le courant moteur qui a produit le mouvement de défense.

Comme on le voit, les nerfs ont précédé les fils électriques dans la transmission des courants simultanés.

L'action des nerfs peut donc se résumer dans le schème ci-contre.

L'excitation produite en A est transmise au cerveau B par la fibre sensitive C ; le cerveau renvoie l'influx nerveux, assimilable au courant électrique, par la fibre motrice D, et le mouvement se produit.



mécaniques. Lorsqu'un courant électrique est lancé, la machine qui le reçoit exécute toujours le même mouvement, ou si elle en exécute plusieurs la main d'un ouvrier doit la guider.

Dans le nerf le courant est jusqu'à un certain point intelligent. Il ne diffère pas de nature ; il

Naturellement, il ne s'agit ici que d'une comparaison, et une comparaison boite toujours par certains côtés.

En réalité le courant nerveux ne se transmet pas à la manière d'un courant électrique, puisque

la ligature du nerf, qui ne supprime pas la continuité physique, suffit cependant pour arrêter le courant nerveux ; pendant qu'un fil électrique même comprimé jusqu'à l'écrasement, continue de laisser passer le courant.

Enfin, dernière remarque, le courant nerveux n'agit pas de la même manière suivant qu'il commande des muscles à fibres striées ou des muscles à fibres lisses.

Sans doute, sous l'influence de la douleur par exemple, un membre peut se mouvoir même avant que la volonté s'en mêle. Il y a beaucoup de mouvements qui sont plus instinctifs que volontaires. Il y en a d'autres où la volonté n'a pas la moindre part, mais où la nature réagit d'elle-même. Un des plus typiques est celui de l'iris ou diaphragme de l'œil.

Ce muscle est chargé de rétrécir ou d'agrandir l'ouverture pupillaire — (le noir de l'œil) — suivant l'éclat de la lumière. Or, qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, l'ouverture de l'iris se rétrécit à une lumière vive et s'agrandit dans l'obscurité. Il ne s'agit pas ici de l'influence directe de la lumière sur ce muscle puisqu'il reste inerte lorsque les nerfs ciliaires ont été coupés.

De même lorsqu'un nerf est coupé dans un membre, toute la partie en aval de cette section reste insensible aux excitations motrices, et les sensations de douleur y sont aussi éteintes. Ce qui prouve que le nerf est bien l'organe par lequel se transmettent les sensations qui vont avertir le cerveau, et les ordres qui du cerveau sont transmis aux muscles.

Encore, une fois, et la comparaison en vaut bien une autre, le nerf est, par rapport aux muscles, le fil électrique de la machine humaine.

LE VIEUX DOCTEUR.

La fabrication du linoléum



LE linoléum, dont les emplois augmentent de jour en jour, est composé de trois matières principales : le liège, l'huile de lin et la toile de jute. Il semble à première vue que la fabrication doive être simple et ne mérite pas une longue description. Tout au contraire, la préparation des constituants exige de multiples manipulations, et la fabrication elle-même est longue et délicate.

PRÉPARATION

Le liège, qui vient d'Espagne ou d'Algérie, est d'abord coupé en petits morceaux et réduit en poudre impalpable, comme de la farine. L'opération se fait dans des appareils en tout semblables aux moulins à grains et est suivie d'une sorte de blutage de la farine de liège pour la rendre fine et uniforme.

De son côté, l'huile de lin, bien purifiée, est tout d'abord bouillie, puis envoyée aux tours d'oxydation. Celles-ci, qui ont une dizaine de mètres de hauteur, sont garnies de tous côtés de tissus de coton. L'huile de lin cuite s'écoule depuis le sommet des tours et tombe sur les toiles de coton. Elle absorbe l'oxygène de l'air et prend une consistance semi-liquide. L'opération est poursuivie pendant deux à trois mois jusqu'à ce que l'épaisseur de l'huile oxydée déposée sur les étoffes de coton soit de deux à trois centimètres.

A ce moment, les étoffes sont retirées des tours ; l'huile est détachée de son support, divisée en morceaux, broyée entre des cylindres d'acier, puis mise à chauffer dans des étuves d'une contenance de trois tonnes. On ajoute pendant cette opération de la résine, de la gomme Kauri et diverses autres matières qui ont pour but d'épaissir le mélange final.

Celui-ci est découpé en morceaux ayant 50 centimètres de côté et 10 centimètres d'épaisseur. On ajoute alors la poudre de liège en proportion voulue et on malaxe le tout dans des machines spéciales.

FABRICATION

La mixture étant prête à l'emploi, est envoyée aux machines à calender. La toile de jute

qui sert de support se déroule sous une série de cylindres chauffés à la vapeur et pesant chacun 25 tonnes. Le "ciment" qui doit la recouvrir est ainsi pressé vigoureusement contre elle.

Grâce à la forte pression exercée et à la chaleur à laquelle se fait l'opération (elle a pour but de ramolir momentanément le mélange de liège et l'huile), il se produit une sorte de vulcanisation de la masse qui forme un tout homogène. L'épaisseur de la couche de "ciment" varie suivant la qualité qu'on veut donner à la marchandise.

Le linoléum ainsi fabriqué est ensuite envoyé aux fours de séchage. Ce sont des bâtiments longs et étroits, très élevés, dans lesquels sont suspendues de longues bandes de linoléum ayant souvent une longueur de plusieurs kilomètres. Elles y restent de une à cinq semaines, suivant leur épaisseur, pour y "mûrir" et sécher. Après quoi, il n'y a plus qu'à les couper aux longueurs convenables pour la vente.

LINOLÉUM IMPRIMÉ

Les opérations, déjà longues, que nous venons d'énumérer, procurent le linoléum uni. Mais en général sa teinte brune uniforme ne peut convenir que pour des usages restreints, et la plus grande partie reçoit des décorations de couleur, qui comprennent jusqu'à treize teintes différentes.

Pour appliquer ces teintes, on découpe dans des blocs de bois le dessin qu'il s'agit de reproduire ; on ne laisse en relief sur chacun d'eux que la partie qui doit être imprimée, de sorte qu'il faut graver autant de blocs que le dessin comporte de teintes, comme cela se passe pour le tirage des journaux illustrés en couleur.

Chaque bloc est formé de quatre plaques de bois superposées, dont les fibres sont placées en sens différents pour éviter le gauchissement. Il a en général deux mètres de côté ; il se place sur des machines en tout semblables à des presses d'imprimerie, avec rouleaux encres, etc., mais beaucoup plus grandes.

Le linoléum uni passe sous les presses où il reçoit son impression, puis retourne dans les séchoirs pendant une semaine pour donner le temps à la couleur de sécher et de s'unir convenablement à la masse.

LINOLÉUM INCRUSTÉ

Toutefois, au bout d'un certain temps d'usage, le linoléum imprimé perd ses couleurs aux endroits où le frottement est plus intense ; le dessin disparaît pour faire place à la pâte jaune brun, d'un assez vilain aspect. C'est pourquoi en a eu l'idée de faire du linoléum coloré dans la masse, qui a été appelé "incrusté", à cause du procédé employé pour le fabriquer, tout à fait différent de celui que nous venons d'exposer.

Lorsque la préparation du mélange de liège et d'huile est terminée, on ajoute la couleur à la masse, dont en forme des galettes de l'épaisseur voulue. Pour les couleurs claires, on est obligé de remplacer la poudre de liège par de la farine de bois. Puis, à l'aide de machines spéciales, on estampe mécaniquement les morceaux de la forme et de la couleur voulues pour la reproduction du dessin. On les place alors sur la toile de jute à l'endroit qu'ils doivent occuper, un peu comme s'il s'agissait de constituer une mosaïque. Finalement, on fait passer le tout sous une presse qui soude ensemble tous les morceaux et les fait adhérer à la toile de support.

Grâce à ce procédé, on n'aperçoit plus d'usure trop rapide, mais on comprend que le prix d'achat soit plus élevé, car, outre la main-d'œuvre plus considérable et un travail moins rapide, il faut faire entrer en ligne de compte la valeur des matrices d'acier employées pour l'estampage et qui représentent plusieurs dizaines de milliers de francs.

H. C.

La Croix.

TRES VRAIE

Un journal de Londres publie une caricature, où l'on voit John Bull, l'Oncle Sam et Michel, ce dernier représentant l'Allemagne. Au-dessus d'eux ce titre : Qui a gagné la guerre ?

John Bull, dit le caricaturiste est celui qui pense l'avoir gagnée.

L'Oncle Sam, est celui qui dit l'avoir gagnée.

Et Michel, est celui qui sait l'avoir gagnée.

Coin de l'Ouvrier

Le travail

SA NATURE, SA NÉCESSITÉ, SA DIGNITÉ,
SA FIN

LE premier aspect que prend le travail aux yeux de l'homme, dès son enfance, est celui de l'effort pénible. Presque toujours, dans le monde civilisé, c'est l'effort intellectuel qu'on lui demande, le plus difficile de tous pour un esprit encore incapable de discipline, encore sous l'empire de l'instinct et de l'égoïsme inconscient. Dès qu'il entre à l'école, on le met en face d'une tâche qui lui répugne d'autant plus qu'elle contrarie son besoin de mouvement et qu'il ignore le but de la contrainte qu'on lui impose.

Il ne sort de l'école que pour tomber dans la nécessité qui le talonne et le force au travail, et il se traîne ainsi jusqu'à la fin de sa vie, qui est le terme de son labeur.

Évidemment, la loi du travail est une loi fondamentale de la vie. Le travail est l'activité propre de l'homme, la manifestation de sa vie, l'exercice de ses facultés physiques et de son intelligence ; activité supérieure à celle de l'animal autant que la raison est au-dessus de l'instinct. L'animal, il est vrai, est capable de travail et d'organisation : l'abeille et la fourmi nous étonnent par l'efficacité de leurs efforts et plus encore par l'ordre qui préside à leurs opérations.

Mais cet ordre et cette efficacité ne viennent pas de leur volonté, et l'instinct qui les dirige échappe à leur contrôle. Parfait dans son espèce, leur travail est toujours le même, et le progrès leur est interdit par l'absence de toute liberté. Cependant, conforme à leur nature, il s'accomplit sans répugnance et sans douleur, dans l'épanouissement de l'être et dans la joie de vivre.

L'animal jouit du fruit de son travail sans chercher plus ou mieux. Il est heureux, si l'on peut dire qu'il est susceptible de bonheur ; mais ce terme est trop grand pour exprimer la satisfaction de l'instinct qui limite ses jouis-

sances. Il jouit pleinement de sa vie dans les bornes de son évolution ; il savoure le moment présent sans inquiétude du lendemain et sans qu'aucun espoir en augmente ou en atténue la saveur.

Chez l'homme, au contraire, l'intelligence préside à l'activité de l'être, et sa loi est celle du progrès. Dès qu'il ouvre les yeux à la lumière, il entre dans une voie où se révèlent à chaque pas des perspectives nouvelles. Tandis que l'animal, surtout celui d'espèce inférieure, entre dans la vie muni de tous ses moyens et n'a besoin d'aucun apprentissage, on ne requiert qu'une initiation très rudimentaire, l'homme n'atteint le plein usage de ses facultés qu'avec l'âge. Parvenu à la pleine croissance de tous ses organes, il n'a pas épuisé toute la puissance de ses moyens ; il n'est pas lié à la matière : il étend la portée de son bras en fabriquant des instruments et des armes ; il ajoute à la force de ses membres la puissance que Dieu a répandue dans la nature entière. Il en a scruté les secrets, il la domine, et rien ne fait prévoir l'existence de limites où s'arrêteraient ses conquêtes.

Il va plus loin : il développe son intelligence, qui est la cause de son progrès et qui dépasse le monde présent et visible ; il apprend, il compare il pénètre dans l'infini, et son esprit n'y trouve aucune borne, comme il n'a point trouvé de limites à ses conquêtes matérielles.

Le travail de l'homme, qui lui ouvre des horizons sans fin, qui lui permet d'étendre indéfiniment son action, d'intensifier sa vie et d'atteindre des jouissances nouvelles, doit donc être pour lui la source du bonheur. Sans faire abstraction même de la peine que suppose l'effort, ne trouve-t-il pas dans le fruit de son labeur une récompense adéquate et une satisfaction complète de tous les désirs dont il a atteint l'objet ? N'a-t-il pas, en un mot, réalisé tout ce que la vie peut donner, et goûté, lui aussi, la joie de vivre ?

Ce serait une illusion de le croire, et pareille illusion n'est donnée à personne. Ce que l'homme

cherche dans le travail, c'est le repos, c'est le moment où, ayant pourvu à tous ses désirs il cessera de produire. Créé à l'image de Dieu, il doit, comme lui, s'arrêter quand son œuvre est consommée, pour en goûter l'objet, comme Dieu jouit de la création dans la louange qu'elle lui rend et dans le témoignage de sa bonté répandue sur les choses. L'homme aspire donc au moment où il pourra dire : maintenant, mon âme, repose-toi. Mais son oreille entend toujours l'écho de cette parole qui retentit dans les siècles : Insensé, cette nuit même on va te redemander ton âme.

Même s'il réussit à échapper par l'oubli à l'appréhension de cette sentence, son âme est incapable de repos, car elle conçoit au-delà, et cette vision l'absorbe et la distrait du présent ; elle enlève son prix à ce qui n'est pas tout, et le but, qui semblait atteint, s'éloigne de nouveau. Ainsi, " le bonheur que l'on veut avoir gâte celui qu'on a ", et " le désir tient toujours sa distance ".

* * *

Examinons la carrière de l'homme au cours des siècles, et voyons le résultat de tous les travaux dans lesquels il se consume sous le soleil.

Guidé par la promesse du salut, il commence son long pèlerinage sur la terre. Placé en face de la nature hostile, il n'est cependant pas dépourvu de ressources, car son intelligence lui donne la supériorité sur tout ce qui l'entoure. La chasse, la vie pastorale, l'agriculture lui fournissent abondamment de quoi subvenir à ses besoins, que l'art n'a pas encore multipliés et compliqués. Cette simplicité de moyens et de besoins furent longtemps un rempart contre la corruption de sa nature. La tradition de l'origine divine de la race humaine et l'impression profonde de la loi naturelle dans sa conscience le guidèrent longtemps et lui permirent de conserver sa vigueur jusque dans un âge avancé. Le patriarche gouverne avec sa longue expérience une postérité nombreuse dans une communauté de vie et de travail.

Ainsi l'homme est essentiellement sociable, et tout en lui participe de cette disposition. La vie de famille, condition ordinaire de tous les hommes, s'alimente à la source commune, et non seulement les produits sont mis en commun, mais le travail lui-même se fait sous

l'œil du chef, et, pour ainsi parler, dans l'usine familiale, loin des sollicitations du lucre, en vue seulement des besoins de la famille. C'est encore à cette communauté de vie que l'homme retourne chaque fois qu'il se rapproche de la nature.

La vie patriarcale, cependant, n'a pas tardé à faire place, pour une grande partie de l'humanité, à des occupations différentes. L'homme est avide de nouveauté : il y est attiré à la fois par les légitimes aspirations de sa nature et par son inconstance. Sa prévoyance le porte à accumuler les produits de son travail, et l'attrait du luxe et le désir de varier par l'échange les objets de consommation le portent à se grouper dans les villes. Là se concentrent les artisans qui fabriquent pour vendre, et ceux qui tentent les profits du commerce et qui s'offrent comme intermédiaires dans les échanges.

Le travail manuel se transforme et les métiers naissent. Ce changement comporte déjà toute une révolution dans les conditions du travail. L'artisan ne produit plus directement pour lui-même, il ne dépend plus seulement de la nature, et son œuvre est subordonnée au besoin du consommateur. La condition de l'homme des villes est, par cela même, plus précaire que celle de l'homme des champs, d'autant plus qu'il produit non seulement les objets de nécessité, mais aussi les objets de luxe. L'artisan devient moins indépendant : en aliénant le produit de son travail, il aliène sa liberté. Que sera-ce donc quand il en viendra à aliéner son travail même ? Ainsi, sans parler de l'esclavage, condition anormale, les efforts de l'homme pour améliorer son sort l'acheminent, dès les premiers pas, vers une conditions moins libre ; et nous pouvons entrevoir au début de cette évolution les germes de la révolte actuelle du prolétariat. Un phénomène aussi général et aussi constant ne peut être que l'effet d'une cause profonde et lointaine.

Cependant, les métiers et le travail individuel laissent à l'ouvrier, une indépendance suffisante. Seul dans son atelier, l'artisan restait libre de la disposition de son temps, de la méthode et de l'intensité de son travail ; il était maître chez lui. C'est un de ses métiers que le Sauveur du monde, voulant honorer le travail et ne tirer aucun éclat d'un vain appareil extérieur, a choisi l'humilité d'une condition qui fait le lot ordinaire de ceux qu'il a proclamés

bienheureux, Ainsi le travail manuel, que le paganisme avait fait œuvre servile, a été rendu à sa noblesse originaire par Celui qui, apportant à l'homme la vérité, l'a délivré de la servitude morale et de la servitude matérielle.

Nous voyons encore de nos jours des petits métiers, survivances du travail libre : ceux qui les exercent ne relèvent ni du patron, ni du syndicat ; ils travaillent à domicile, auprès du foyer domestique ; leurs chômages sont moins fréquents que ceux de l'ouvrier des usines, parce qu'ils sont moins liés aux conditions générales du commerce. Bienheureux ceux dont l'usine n'a pas absorbé le métier ! Mais un mouvement de dessine qui pourrait bien être un commencement de retour vers l'émancipation du travail de l'usine ; celle-ci trouve parfois son intérêt dans le travail individuel à domicile. C'est une indication de la nature, Espérons que le travail agricole conservera, par la propriété individuelle, son indépendance déjà menacée par les grandes exploitations.

Personne, sans doute, ne songe à retourner vers le passé et à renoncer aux avantages du progrès industriel, dont l'abus seul est à craindre. Mais dans l'organisation et la marche du progrès, il ne faut pas perdre de vue l'ordre naturel : la prééminence de l'élément humain et le bien de l'individu, seule fin de la société.

* * *

L'homme, usant des restes de son empire sur la nature, avait associé les animaux à son travail. Ainsi, pour labourer et porter des fardeaux, il employa les bêtes de somme. Sans connaître encore les lois naturelles, il utilisa les forces des éléments qu'il voyait agir chaque jour, comme le vent et l'eau, pour mettre en opération des moulins.

Un jour il pénétra plus avant dans la connaissance des lois de la nature : il réussit à déchiffrer le cours des astres dans le ciel et à saisir les lois du mouvement ; il analysa les forces des éléments et dompta leur puissance mécanique ; il ravit le feu du ciel et fit jaillir la lumière du fluide impondérable.

Alors il vit s'ouvrir à ses yeux émerveillés des horizons si vastes et conçut de si grandes espérances qu'il crut avoir conquis l'empire de la nature entière. Il se dit : la nature m'écrasait par sa puissance, elle m'échappait par son

immensité, elle m'imposait par son mystère, elle était Dieu. J'ai dompté ses forces, j'ai mesuré son étendue, je lui ai ravi son secret. Il se dit : la nature sera mon instrument, elle fera mon travail, je serai sa pensée, j'aurai du repos : je serai roi ; j'irai plus loin : affranchissant ma raison, je pénétrerai le secret de mon être : je serai Dieu.

Il créa la machine et y attela la force accumulée par les siècles dans les entrailles de la terre, celle qui précipite le torrent du haut des montagnes, celle qui lance la foudre ; il fit mouvoir des bras d'acier et travailler des chevaux-vapeur.

Il fit ce rêve : la nature domptée travaillant pour l'homme, multipliant les produits, créant l'abondance, capable de satisfaire à tous ses besoins, à toutes ses fantaisies. Elle lui épargnerait la fatigue et lui donnerait le loisir.

En effet, l'homme, par l'emploi des machines, a multiplié ses ressources et augmenté le rendement de son travail ; il s'est procuré l'abondance des biens matériels, et, dans les conditions normales de la vie moderne, les hommes de toutes classes peuvent espérer d'atteindre à une égalité relative dans la jouissance des choses essentielles. Devant la nature, les distinctions qui séparent les hommes sont si peu de chose ! Comme dit Shakespeare : *One touch of nature makes the world akin.*

En somme, la grande industrie a procuré à l'homme ce qu'elle pouvait donner, l'abondance des biens matériels. Mais étrange déception, elle a vu naître le paupérisme, Le pays classique de l'industrie manufacturière, la Grande-Bretagne, a reconnu dans ses lois la permanence du mal, et sans chercher ailleurs les preuves d'un fait évident, la Province de Québec a connu la plaie du chômage depuis que ses villes ont grandi à l'ombre des cheminées d'usine.

Prenons garde cependant d'exagérer le mal et d'attribuer à la coexistence de ces deux faits un rapport nécessaire de causalité.

Le fait si naturel de l'application du génie de l'homme à la production des choses nécessaires à ses besoins, et de son recours aux forces de la nature, créée pour lui, ne peut être la cause fatale de son malheur. Il suffit d'examiner les circonstances qui ont accompagné l'exploitation de la grande industrie pour y discerner les causes ordinaires des maux dont l'homme souffre partout sur la terre, partout où sa

nature imparfaite s'affirme, dans tous ses actes, dans toutes ses œuvres.

La cause profonde du paupérisme n'est pas l'emploi des machines, ni la surproduction ni le chômage : c'est l'oubli de la loi de Dieu, loi ordonnée en vue de la gloire de Dieu, mais aussi en vue du bonheur de l'homme, et qui reçoit fatalement la sanction qu'elle comporte. Celui qui, absorbé par la poursuite exclusive de la richesse, oublie ce qui, comme nous le verrons, doit être la fin du travail, n'agit pas avec sagesse. Or, " la richesse est une couronne pour les sages ", dit l'Écriture.

L'homme a créé des machines pour augmenter sa production et sa richesse, mais il n'a fait que rendre son fardeau plus lourd, car il a reculé les limites de ses besoins, et le luxe qui lui est devenu nécessaire est une charge : le luxe augmente le coût de la vie et, par conséquent, le travail. Bien plus, la machine, mise au service de la pensée, lui permet de multiplier ses affaires et d'accomplir en une journée l'ouvrage de plusieurs jours, et, par là, d'imposer à son cerveau une tâche accablante. Ainsi le travailleur de la pensée et l'ouvrier sont également asservis à la machine qui commande leur travail tout le jour et même le dimanche. Mais la nature outragée se venge : elle force le riche à fuir le bureau et l'ouvrier à diminuer les heures de travail.

Ce n'est pas là le repos que l'homme avait rêvé, et c'est en vain qu'il renonce au repos du jour du Seigneur pour le travail, ou pour le plaisir, plus lourd que le travail.

* * *

Mais l'industrie manufacturière a produit dans le monde du travail et dans la société universelle des changements plus radicaux encore.

On sait comment l'emploi des machines et la grande industrie, par le besoin de capitaux et les risques de leurs entreprises, ont fait naître les grandes compagnies commerciales, comment celles-ci ont créé les monopoles, et comment ses derniers, — nouvelle aristocratie, — sont devenus des puissances dans l'État. L'État leur prête sa bureaucratie, son crédit, son influence et sa diplomatie ; il leur ouvre des colonies, des protectorats, des zones d'influence et des *mandats*. Enfin, il les soutient

dans la concurrence internationale par la guerre, dont l'industrie et le capital fournissent les armes. Ils sont les dispensateurs de la fortune publique et, sans eux, sans l'industrie devenue en quelque sorte usine nationale, la vie économique de l'État et le bien-être de l'individu, soumis aux exigences du confort moderne, seraient impossibles. Sans eux, la sécurité même de la patrie serait compromise en face des concurrents étrangers, qui convoitent les richesses naturelles autant qu'ils redoutent la lutte industrielle.

Dans ce vaste engrenage que devient l'ouvrier, celui qui s'appelle lui-même le travailleur, comme s'il était le seul rouage de l'usine mondiale ?

Par instinct l'ouvrier s'est d'abord opposé au travail des machines, et aussi par crainte du chômage ; mais l'appel toujours plus grand de la machine au travail des bras, et la force des choses, l'ont obligé de subir ces conditions nouvelles. Par instinct encore il redoute la puissance du capital et son influence dans la société internationale : il est volontiers socialiste et pacifiste. Il sait que :

... *De tout temps*

Les petits ont souffert des querelles des grands.

Aussi, les prolétaires, rapprochés par la promiscuité de l'usine et des villes, se sont unis pour marchander leur concours au capital dans la société industrielle, et pour conquérir par le droit et par la violence une part collective dans l'usine, une redistribution de la propriété, une influence prépondérante dans l'État et dans les affaires internationales. C'est la guerre sociale, et c'est ainsi que la société moderne, encore instable dans les conditions nouvelles que les phénomènes économiques lui ont faites, cherche son équilibre, oubliant que toute cité divisée contre elle-même périra.

C'est la conséquence de la contradiction foncière qui se trouve dans la nature humaine viciée. L'homme ne peut rien faire seul, il lui faut la société de son semblable, et cependant, il trouve partout dans son semblable l'antagonisme et la lutte. C'est l'égoïsme de l'homme qui est en contradiction avec son instinct social : chacun veut obtenir par l'association la satisfaction de son propre désir.

Non, ce n'est par l'organisation de la société, ni le progrès moderne, ni l'industrie, ni le travail qui sont les causes de la guerre mondiale, ou de la guerre sociale, c'est l'homme. C'est en Dieu et dans la conscience qu'il faut chercher la paix: le royaume de Dieu est en nous-mêmes.

Remarquons, à travers toutes les vicissitudes de l'humanité, le fait constant du travail, son importance, son influence prépondérante sur la vie et sur la société, sa nécessité, puisque l'avenir du monde est suspendu au sort du travailleur.

Charles-Édouard DORION,

Juge de la Cour d'Appel.

(à suivre)

(Cette étude a été lue à la Semaine Sociale de Québec).

Le désir de changer de position

TOUTES les positions de la vie ont leurs inconvénients ; nous sentons ceux qui sont attachés à la nôtre, mais nous ne sentons ni ne voyons ceux d'une situation différente. Qu'en résulte-t-il ? que nous nous tourmentons par des changements continuels sans y gagner, et souvent pour trouver pis. L'idée de changer contribue d'ailleurs à aggraver notre position ou à la rendre moins supportable, parce que, dans l'espoir de la quitter bientôt, nous ne faisons rien pour l'améliorer.

“ J'étais un jour, dans ma jeunesse, dit Franklin, passager à bord d'un petit sloop qui descendait la Delaware. Comme il n'y avait pas de vent nous fûmes obligés, après la marée, de jeter l'ancre, et d'attendre la marée suivante. La chaleur du soleil était excessive sur le bâtiment ; les passagers m'étaient étrangers, et leur société ne me plaisait pas. Je crus voir près du rivage une belle prairie verte au milieu de laquelle s'élevait un grand arbre donnant beaucoup d'ombrage. Je m'imaginai que je pourrais aller m'asseoir sous son abri, et y passer à lire quelques moments agréables jusqu'au

retour de la marée. J'obtins donc du capitaine qu'il me fit conduire à terre.

“ Une fois débarqué, je reconnus que la plus grande partie de ma prairie n'était réellement qu'un marais. En le traversant pour arriver à mon arbre, j'enfonçai dans la boue jusqu'aux genoux, et je n'étais pas établi depuis cinq minutes sous son ombrage que mille insectes fâcheux, venaient fondre sur moi, attaquèrent mes jambes, mes mains, ma figure, au point qu'il me fut impossible de lire et de me tenir en place. Je regagnai donc le rivage, et j'appelai pour que la chaloupe me ramenât à bord du sloop, où j'eus à endurer cette chaleur que j'avais voulu éviter, et de plus les rires moqueurs de la société. Depuis j'ai pu souvent observer des cas semblables dans les affaires de la vie.”

Ce qui arriva dans cette circonstance à Franklin, et qu'il nous raconte avec tant de franchise, est arrivé certainement plus d'une fois à chacun de nous, sans que nous ayons songé à tirer la leçon qui en découlait. Que de fois peut-être en voulant changer de position où nous ne nous trouvions pas assez bien à notre gré, nous nous sommes mis par notre faute dans une situation bien plus mauvaise ! Ne changeons donc pas à la légère dans l'espoir d'être mieux.

AU RESTAURANT

Deux amis entrent dans un restaurant. Ils viennent à peine de s'asseoir quand le garçon s'approche et demande ce qu'il faut servir.

— Mon Dieu, dit l'un, donnez-nous un peu de répit.

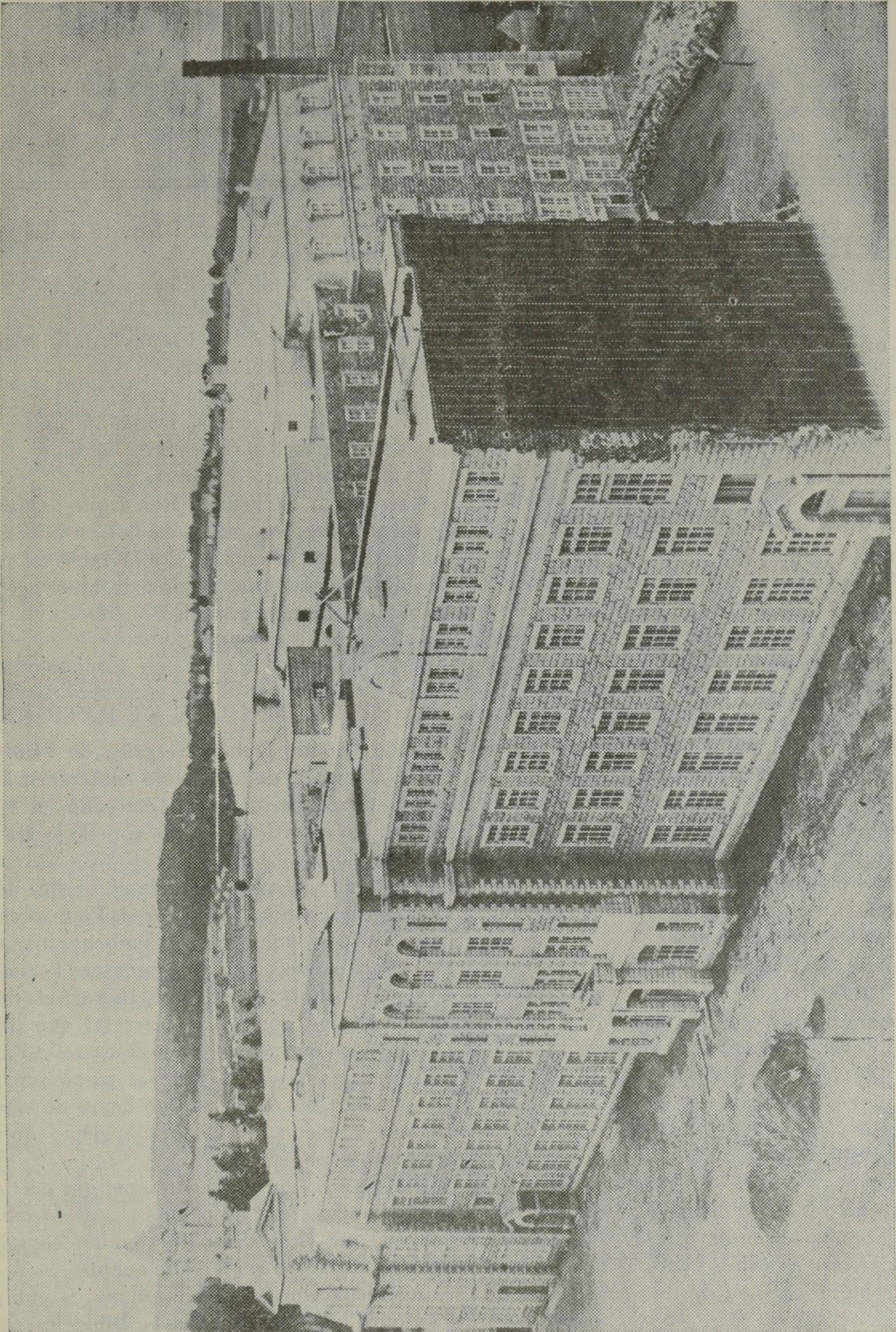
Le garçon s'éloigne ; revenant aussitôt, il répond sans sourciller :

— Messieurs, du répit, il n'en reste plus.

TOUT LE PARADIS

Robert est très embarrassé, car au moment de dire sa prière, il ne voit pas d'image pieuse dans la chambre ; le petit cousin Charles avisant un calendrier, lui dit :

— Mais agenouille-toi ici, devant, tous les saints sont inscrits dessus.



LE COLLÈGE DE STE-ANNE DE LA POCATIÈRE

Tel qu'il apparaissait au 15 décembre 1921, un an après sa destruction par le feu.

Science Ménagère

Alimentation de l'enfance

I

DE LA NAISSANCE A HUIT MOIS

BREUVAGES. — *Eau sucrée*, 1 à 2 jours après la naissance : 1 c. à table de sucre de lait (lactose) pour 1 demiard d'eau bouillie, ou 1 c. à thé de sucre granulé, même quantité d'eau.

Eau de chaux : $\frac{1}{2}$ c. à thé par biberon de lait ou 1 once ; 2 c. à table pour 16 ou 20 onces de nourriture (1 chopine).

Jus d'orange, jus de pruneaux : 1 c. à thé 2 fois par jour, 1 heure avant les repas, ajouter sucre ; à partir de 8 mois, 2 c. à table par jour.

Sirop : 1 tasse de sucre, 1 tasse d'eau, laisser bouillir 10 minutes.

Orangeade à la graine de lin : 2 c. à table de graine de lin, 2 tasses d'eau bouillante, 2 c. à table de jus d'orange, sirop. Laver la graine de lin, la couvrir avec l'eau bouillante et laisser mijoter 1 heure. Passer à travers une passoire fine, ajouter le jus d'orange et le sirop nécessaire. Servir chaud. Souvent employée dans les maladies de reins. Également bon pour la gorge et les bronches.

DÉCOCTIONS : *Farine de riz* : 2 c. à table par pinte d'eau, faire bouillir 20 minutes, passer, assaisonner, de préférence employer sucre. Si trop réduite employer eau bouillante.

Farine de blé, d'orge et d'avoine : Même procédé que pour la farine de riz.

Grains de blé, orge, avoine : 2 c. à soupe pour 2 pintes d'eau, faire bouillir 3 heures, réduire à 1 chopine.

Remarque : L'eau d'orge doit être préparée tous les jours, ne se conserve pas.

FÉCULENTS : *Bouillie claire* : 1 c. à thé de farine de blé, d'orge ou de maïs, par tasse de lait.

Bouillie épaisse : 1 à $\frac{1}{2}$ c. à table par tasse de lait.

PRÉPARATION DU LAIT : 1 pinte de lait pèse 32 onces, 1 tasse 8 onces.

1e mois 1-3 de lait, 2-3 d'eau sucrée.

2e mois, $\frac{1}{2}$ lait, $\frac{1}{2}$ eau sucrée.

8 repas par 24 heures, 1 repas la nuit : 3 onces par repas, 3 tasses breuvage.

4e mois, 2-3 lait, 1-3 eau sucrée.

8 repas par 24 heures, 1 repas la nuit : $3\frac{1}{2}$ onces par repas, $3\frac{1}{2}$ tasses breuvages.

5e mois, lait pur.

8 repas par 24 heures. Remarque : *Quantité de sucre pour préparation du lait* : 4 onces par repas (1 pinte breuvage) 2 c. à table de sucre de lait (lactose) par chopine de breuvage, ou 1 c. à table de sucre granulé.

(à suivre)

SPORT HYGIÉNIQUE ET RATIONNEL

Le professeur Dublay-Sergent, de l'Université d'Harvard, donnant une conférence à un public de femmes, leur a conseillé ce sport hygiénique et rationnel qui s'appelle le travail de la maison.

“ Le ménage, voilà la seule chose qui développe tous les muscles du corps. Pour affermir les membres, pour éviter l'embonpoint, rien ne vaut mieux que de monter beaucoup d'escaliers. Pour dégager le thorax et développer l'épine dorsale, il n'est tel que de se mettre à genoux et de laver le carrelage avec les deux mains à la fois. La manœuvre du balai élargit les épaules. Une heure de savonnage est meilleure pour l'hygiène qu'une semaine de tennis.”

Il ajouta même qu'une femme qui pétrirait son pain acquerrait en peu de temps de solides bras et que tirer l'eau d'un puits, constitue un exercice de toute première qualité.

Ingénieux conseils, mais qui ne datent pas d'aujourd'hui. Le Sage de la Bible les avait exprimés, il y a bien longtemps, dans l'éloge à nul autre pareil de la femme forte.

Christine de Pisan

LA PREMIÈRE DES FÉMINISTES

*** A question du féminisme n'est point
* L * chose nouvelle ; on s'en préoccupait
* L * déjà au commencement du XVe
*** siècle, alors que Christine de Pisan
écrivait les œuvres fameuses qui nous ont
légué son nom. Elle fut la première à vivre
de sa plume et à revendiquer pour les femmes
le droit qu'on leur disputait alors : celui de
cultiver leur intelligence. " Car, si leurs corps
sont plus faibles, leur entendement est plus
aigu, plus délié à s'expliquer ; seulement, à tout
propos, les hommes veulent avoir le droit pour
eux et garder à leur profit les deux bouts de la
couverture."

Ce fut une joyeuse enfance que celle de Thomas de Pisan, astrologue du roi Louis le cinquième. Lorsque, portant la robe d'infante et la résille de perles des Vénitiennes, la petite Christine, les yeux pleins encore de la féerie des lagunes, vint rejoindre son père à Paris, elle dut trouver grise et enfumée cette " tour de la librairie du Louvre ", où l'on avait réuni, nombre inouï pour l'époque, 950 volumes ! On l'y voyait errer, tout émue, entre les lourds manuscrits, qui peu à peu lui dévoilèrent leurs secrets.

L'illustre médecin de la république de Venise attaché comme conseiller à la personne du roi de France, ayant reconnu en sa petite Christine une intelligence vive et réfléchie, lui fit faire des études bien inconnues aux filles de cette époque ; sous sa direction, elle apprit le latin, s'exerça à la philosophie, sans cesser d'être une fillette joyeuse, qui " aymait les poupées et les petites chosettes brillantes dont s'amuse les enfants "

Cependant, Christine grandissait parmi les doctes hommes et les livres. Bien qu'elle eût à peine quinze ans, nombre de preux, la trouvant belle, voulurent se lier à son servage. Parmi eux, elle choisit un jeune damoiseau de Picardie, qui fut l'élu de son cœur : " Il m'aimait, et c'était tout droict, car jeune lui fust donnée et avions tout ordonné notre amour et nos deux cœurs "

* * *

Ah ! ce furent de belles noces, celles d'Etienne de Castel, qui venait d'être nommé notaire et secrétaire du roi, avec Christine de Pisan. Mais le bonheur est un hôte difficile à fixer ; il habite peu sur les sommets et se plaît surtout à mi-côte. L'allégresse du jeune ménage fut d'abord troublée par la mort du roi Charles V : le trône allait échoir à un frivole enfant de onze ans, dont les tuteurs, les ducs d'Anjou, de Berri, de Bourgogne, prirent en suspicion les amis du feu roi. Thomas de Pisan, atteint le premier par leur vindicte fut mis en disgrâce et mourut de chagrin. Peu d'années après, Etienne de Castel est enlevé à son tour, laissant trois petits enfants sans autre ressource que les vingt-cinq ans de leur mère. Afin de les élever, la fille tant choyée jusqu'ici de l'astrologue-roi va se servir du seul outil qu'elle possède : la plume.

Hélas ! le métier était alors ce qu'il est de nos jours : dur à ceux qui l'exercent et bien peu rémunérateur. Au commencement du XVe siècle, il fallait d'abord trouver un protecteur auquel on dédiait ses œuvres ; or, Christine voulait rester honnête. " Seulette suis et seulette veulx être ; seulette suis, sans amys demeurée." En proie aux gens de justice, elle erre de tribunal en tribunal, pendant cette lutte contre ceux qu'elle appelait " les oiseaux de proie aux becs crochus ", il lui faudrait dissimuler une pauvreté plus difficile à supporter que la misère avouée : " Sous le mantel fourré de gris, sous le mantel recouvert d'écarlate non point souvent renouvelé, mais bien gardé ", le cœur de la jeune femme grissonne. Mais elle a foi en son génie, nulle difficulté ne la décourage ; elle a des larmes dans les yeux, qu'importe ? " Je chante par couverture."

Ce furent d'abord des ballades légères, des lais, des virelais, tout ce qui était du goût du jour ; bientôt elle s'attaque aux ouvrages de longue haleine, en composant les *Faits et gestes du sage roi Charles V*.

Pour ce faire, elle reçut du duc de Bourgogne la somme de cent écus, dont elle dota une sienne nièce qui, faute de dot, ne trouvait pas époux. Cette générosité est d'autant plus louable que les charges de Christine sont

lourdes : si l'une de ses filles est morte en bas âge, si l'autre " en sa flore de beauté " s'est donnée à Dieu, en la noble abbaye de Poissy, il lui reste son fils Jean, qui, " bel, gracieux et bien morrigénez ", est versé en rhétorique et poétique langage. Encore avait-elle sa mère à soutenir, et aurait-elle voulu lui donner ce à quoi elle avait toujours été habituée : " parfait honneur et noble vie ".

La fortune ne reste pas rebelle à qui sait lui forcer la main ; d'ailleurs, Christine possède la meilleure des joies : celle du travail. Dans la plénitude de son talent et de ses forces, elle peut dire : " A donc, fus ayse quand j'eus trouvé le style à moi naturel. " Sa pensée s'évade du vieux langage, et grâce à son œuvre maîtresse, *la Cité des dames*, sa réputation s'est établie en France parmi ceux que l'on appellerait maintenant " le grand public ". On achète ses livres : une copie de celui-ci fut payée cinquante écus par le duc Jean : il l'offre à sa fille, la dauphine, et les princes l'envoient à leurs amis " comme chose non usagée, venant de sentiments de femme. "

Ce code de bienséances est aujourd'hui bien curieux à consulter, car il nous montre ce qu'étaient la vie et les occupations de nos lointaines aïeules. La veuve d'Etienne de Castel est censée écrire sous la dictée de trois vertus, toujours bonnes conseillères : Raison, Droiture et Justice.

Avec l'aide de si sages conseillères, la fille de Thomas de Pisan va rédiger un véritable traité de morale et de manières : il s'adresse à tous : aux nobles dames, aux chevaliers, aux chambrières. A elle seule, l'éducation des filles y occupera trois chapitres ! Pauvres petites filles d'alors, roidies dans leurs atours, et que dès l'âge de cinq ans on emmenait en grande pompe au castel de leur petit mary, dont elles partageront les jeux sous la surveillance de la même gouvernante.

On leur apprenait à lire dans les belles bibles à miniatures et les évangéliaires à onciales d'or. Mais Christine recommande d'étendre leurs études, " car l'instruction est le meilleur trésor, celui que nul ne peut tollir " ; elle affirme aussi que l'aiguille est l'outil sacré de la femme, on ne peut trop tôt lui apprendre à s'en servir.

Tandis qu'elle ornera de devises les manches de panne parsemées de fils d'or, la jeune châtelaine s'exercera à l'art exquis de la chanson.

Malgré leur condition, les filles devaient savoir " appareiller à mangier ". Cette branche de l'éducation féminine n'était pas la moins surchargée ; elles savaient mêler aux venaisons, épices, gingembre, cannelle dans d'incendiaires amalgames dont nos solides aïeux avaient cure ; il est vrai qu'ils buvaient sec, afin de tromper la longueur des festins, et les dames elles-mêmes ne craignaient pas de " sorboire ", ce dont la sage Christine les blâme fort !

Au sortir des repas, il y avait la danse : on dansait ferme en ce temps-là ! toutes sortes de danses : la Trippe, vive et trépignée ; la Carolle, chantée par tous les assistants ; la Troche et l'Espire, qui furent aussi vilipendés que notre moderne tango.

Et la toilette ? Hélas ! dame Raison aurait eu lieu de se plaindre ; les modes n'étaient pas plus raisonnables qu'aujourd'hui. On portait déjà qui l'eût cru des " robes entraviées " ; quant à la coiffure elle se composait de deux hautes cornes cachant les cheveux que les moralistes d'alors qualifiaient de " coiffure dyabolique ".

Fidèle aux avis qu'elle donnait aux autres la fille du grand Thomas de Pisan gagna, pendant trente années, son pain à la sueur de son front ; une miniature du temps nous la montre dans " sa librairie " ; son visage est beau, sa taille imposante, et elle vécut là entourée d'amis, dont le plus dévoué fut Gerson, l'élu des élus, comme on disait alors, et qui fut uni à Christine par une de ces parités d'âme qui sont le privilège des êtres d'élite. Tous deux, en cette période troublée, s'efforcent de ramener la paix entre les partis ; tous deux, loyaux et trop Français, sont persécutés par les Bourguignons : Gerson, en pleine gloire, est obligé de prendre la route de l'exil, et Christine, lasse de lutter, se réfugie près de sa fille, dans " l'abbaye close ", où elle trouva enfin le repos !

Tous deux aussi, réveillés au fond de leurs asiles par les hauts faits de la Pucelle, acclamèrent cette " fille de Dieu ", qui ramènera la paix dans le royaume des lis. Et il est beau que ce soit la première femme-écrivain qui, la première aussi, ait chanté la gloire de Jeanne d'Arc.

Myriam THELEN.]

La Maison.

AU GOIN DU FEU

POUR S'AMUSER

La Direction de l'Apôtre donnera deux prix de une piastre chacun à ceux qui enverront toutes les solutions justes des jeux d'esprit de chaque mois. Le rébus fera partie du concours. Les prix seront tirés au sort et nous publierons les noms des heureux gagnants. Les réponses devront être mises sur une feuille spéciale et adressées, dans les quinze jours qui suivent la publication de chaque livraison, à M. le Directeur de l'Apôtre, 103, rue Sainte-Anne, Québec, Canada.

RÉPONSES AUX JEUX D'ESPRIT DU MOIS DE DÉCEMBRE

DEVINETTES

1. La plante des pieds.
2. Le vers d'un poète classique où il est question d'une addition et d'une soustraction est ce vers de Boileau dans son *Art poétique* :
"Ajoutez quelquefois et souvent effacez".

CHARADE

Jonc — quille — Jonquille.

ÉNIGME

L'hameçon.

REBUS NO 22

Mot à mot : La — mémoire — Se fort — if —
I part — latte — tan — si on — aile — exercice.
La mémoire se fortifie par l'attention et l'exercice.

Ont envoyé des solutions partielles :

M. J.-E. Monette, St-Philippe de Laprairie;
Mlle Pauline Roberge, 33, rue Wolfe, Lévis;
M. Pierre Caron, Ferme Expérimentale, Ottawa.

CONCOURS No 29

DEVINETTES

1. D'où vient le son de la trompette ?
2. Quel est l'animal le plus malheureux de la création ?

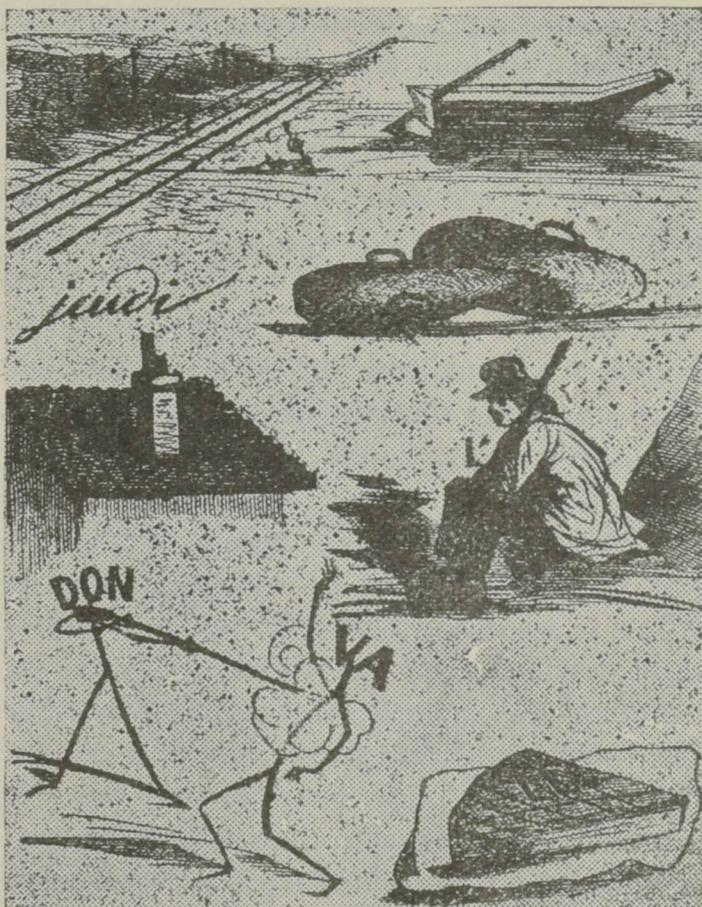
CHARADE

Ma tête est sur la terre
Et mes pieds sont aux cieus.
Je le dis sans mystère,
Mon tout est précieux.

MOT DÉCROISSANT

Membre d'oiseau. Légume. Dans le verbe avoir. Voyelle.

REBUS NO 23



Le secret de Paule

Dédié aux familles qui donnent leurs enfants au bon Dieu.



ENRI ! Jeanne ! Madeleine ! Vite, vite à la prière !...

— Oui, maman, nous voici !” répondent dans le lointain Henri et Jeanne, et la voix flûtée de petite Mad reedit comme un écho : Nous voici, maman !...”

Et puis soudain, la bande lutine fait irruption dans la salle où papa et maman, grande sœur et les domestiques sont déjà à genoux.

.....
Lentement, de sa voix grave et recueillie, papa récite la prière, puis maman fait la lecture du mois du Sacré-Cœur.

Après les prières habituelles pour les défunts, pour le Pape, pour l'Église pour la France, papa ajoute : “ A partir d'aujourd'hui et jusqu'à la fin du mois, nous dirons chaque soir un *Pater* et un *Ave* pour obtenir du Sacré-Cœur une grâce très importante.”

.....
Henri et Jeanne sont très intrigués ; ils ont observé bien des choses qui leur font soupçonner que quelque grave événement vait se produire.

“ Dis-nous, grande sœur Paule, quelle grâce avons-nous demandée au Sacré Cœur ?

— Petits curieux ! c'est un secret ; vous le saurez à la fin du mois ; mais priez bien en attendant, pour que le *bon Dieu* nous l'accorde.

— Cela te fera donc bien plaisir si on était exaucé ?

— Oh !...

Et la figure de Paule resplendit, toute radieuse. Henri réfléchit et d'un ton décidé :

“ A partir de demain, j'apprendrai bien ma grammaire, pour que le Sacré-Cœur nous exauce !

— Et moi aussi, dit Jeanne.

Et la petite Mad... ajoute : “ Et moi, je mangerai sans faire la grimace mon huile de foie de morue.”

.....
Les enfants tinrent promesse... à peu près...

Les premiers jours, grande sœur fut obligée de les calmer. Henri voulait travailler toute la journée. Jeanne prenait sa tapisserie pendant la récréation, et jusqu'à la petite Mad, qui non seulement ne faisait pas la grimace en buvant

son huile de foie de morue, mais qui léchait plusieurs fois la cuiller pour ne pas en perdre une goutte. Évidemment, ce bel enthousiasme eut des éclipses, parfois même il parut s'éteindre complètement, mais il suffisait pour le ranimer que Paule dit en souriant :

“ Dans dix-neuf jours... dans dix jours... on saura mon secret.”

Aucun événement extraordinaire ne se produisit dans ce mois, si ce n'est que papa, maman et grande sœur eurent souvent des conciliabules mystérieux... et que Paule s'absenta une fois, pendant trois jours, de la maison... Où était-elle partie ? pourquoi ce voyage?... Les enfants essayèrent bien de le savoir, mais sans succès... Tout ce qu'ils purent apprendre c'est la phrase suivante que papa dit, le second jour, à maman, pendant le dîner : “ La retraite finit demain à 5 heures ; m'accompagneras-tu pour aller la chercher ?”

Et maman répondit : “ Oh ! bien certainement !”

.....
Enfin, le dernier jour arriva.

Henri et Jeanne travaillèrent comme des... académiciens et Mad fut sage comme une image. Grande sœur leur avait dit qu'à la prière du soir, papa annoncerait si le Sacré-Cœur avait accordé la grâce si désirée. Oh ! ce jour, comme il fut long et méritoire !...

.....
Le dîner, la récréation, l'étude se succédèrent. Puis ce fut le goûter, puis 5 heures sonnèrent, puis 6, puis 7. Papa était grave, maman avait les yeux rougis, grande sœur elle-même paraissait avoir pleuré, bien que le bonheur illuminât sa douce figure.

.....
Les grâces dites, on appela les domestiques et l'on se mit à genoux pour la prière du soir.

“ Au nom du Père, et du Fils, et du Saint Esprit !...”

Oh ! la sublime chose que la prière : Comme elle élève ! comme elle fortifie ! Comme elle console ! Quand on prie en commun, Dieu est au milieu de nous. Et quand on est avec Dieu, peut-on ne pas être heureux ?...

Peu à peu, à mesure que se poursuit cette conversation entre l'âme et Dieu, une paix céleste emplit les cœurs. *Fiat !* mon Dieu ! tout ce que vous voudrez... et comme vous voudrez !

.....
 La prière est achevée. Alors, le front rayonnant et la voix vibrante, papa continue :

--Pour remercier le Sacré-Cœur du grand honneur qu'Il nous fait en choisissant Paule pour être Petite Sœur des Pauvres.

Et tandis que Paule récite la sublime prière, une telle joie resplendit dans ses yeux que Jeanne se penchant vers elle lui dit tout bas :
 " Oh !... tu as l'air d'une sainte !... je veux être comme toi !... "

ANDRÉ BESSON

On ne peut pas tout lire

MRENÉ Bazin écrivait, il y a une quinzaine d'années, la réflexion suivante :
 " Un des préjugés les plus répandus consiste à prétendre qu'un livre, pourvu qu'il soit bien écrit, ne peut pas faire de mal. J'entends dire cela dans la rue, chez les pauvres, dans les salons."

Que doit-il penser aujourd'hui ?... Jamais la littérature à bon marché n'a pullulé avec une telle abondance et une telle audace. Journaux, revues, brochures, romans, livres plus ou moins scientifiques, s'offrent en nombre infini, avec des couvertures alléchantes et des titres malsains, à la curiosité des lecteurs de tout âge et de tout sexe.

A l'attrait de ces tentations incessantes, combien savent résister ! Et à chaque instant on entend répéter autour de soi, avec une superbe assurance : " Je peux tout lire."

Eh bien ! non, il faut avoir le courage de l'affirmer, on ne peut pas tout lire. Prétendre le contraire, c'est dire que la vérité et l'erreur, le bien et le mal ont la même valeur pour la formation intellectuelle et morale de l'homme. Ou bien, si l'on recule devant cette évidente monstruosité, c'est tout au moins laisser entendre que l'on peut, sans danger, nourrir son esprit d'opinions mensongères et son cœur de suggestions perverses.

Cependant, pas plus que pour le corps, le poison ne peut être une nourriture inoffensive pour l'âme.

Lorsqu'une mère de famille prépare le repas pour ses enfants, elle a grand soin de choisir les aliments les plus sains, exempts d'impu-

retés et de souillures. Elle sait que leur santé dépend de sa vigilance.

Je sais bien que l'organisme humain peut, dans certains cas, s'accoutumer à absorber progressivement d'assez fortes doses de toxiques. Mais au prix de quelle déchéance !...

Les alcooliques, les morphinomanes, les fervents de la cocaïne sont, hélas ! trop nombreux pour qu'on les ignore. Et, s'ils ne meurent pas immédiatement après avoir pris leur poison, on sait assez quels pauvres êtres dégénérés ils deviennent sous l'influence de leur intoxication habituelle. Ils sont perdus pour la famille et la société ; leur misérable existence s'achève enfin dans la décrépitude et la souffrance.

Et l'on voudrait que l'âme fût moins sensible que le corps ! L'expérience de chaque jour est là pourtant qui nous démontre le contraire.

M. René Bazin, à qui on ne refusera pas la compétence en matière littéraire, disait encore ceci :

" J'ai vu de belles intelligences troublées et désemparées par des sophismes misérables abordés trop tôt, sans défiance, avec trop de vanité personnelle. Et j'ai connu plus encore d'êtres délicieux qui avaient changé de sourire et de regard, et d'âme presque sans s'en douter, et sur qui pesaient visiblement tant de lectures dites légères, les mal nommées, les plus lourdes qui soient, puisqu'elles plient ce qui est droit. Non, je suis certain que la sottise, même géniale, l'erreur ne peuvent passer habituellement dans un esprit sans obscurcir son entendement, et que les plus honnêtes femmes, les plus honnêtes hommes perdent quelque chose de leur honnêteté à lire des livres malhonnêtes."

Qu'ajouter de plus ? Ceci : Au moment où la France a besoin de toutes ses forces intellectuelles et morales pour se relever, nous n'avons pas le droit de nous payer le luxe d'en gaspiller quelques-unes à faire des expériences mortelles. De toute nécessité, il faut que nous écartions de nous toutes les influences perverses qui sont capables d'empoisonner les intelligences et de dépraver les cœurs.

Parmi ces influences délétères, il n'en est pas de pires que les mauvais livres et les mauvais journaux. Notre devoir est donc tout tracé. Nous ne les lirons pas, et, autour de nous, nous saurons veiller à ce qu'ils ne soient lus de personne.

Et, en cela, nous ne ferons que nous conformer aux sages prescriptions de l'Église. Comme la bonne mère de famille dont nous parlions tout à l'heure, elle veille avec un soin jaloux sur la santé de ses enfants. Elle connaît les dangers qui les menacent, et sa vigilance ne s'endort jamais. Elle sait trop la valeur d'une âme pour ne pas chercher à tout prix son salut. Elle affrontera, s'il le faut, le sarcasme et le rire des incrédules ; mais, en face d'un ouvrage immoral et impie, elle dira franchement à ses fidèles : Vous ne pouvez le lire.

Donc, d'accord avec la raison, le bon sens, l'expérience et l'Église, il faut plus que jamais, dans l'intérêt de la famille, de la société et de la patrie, affirmer cette vérité essentielle : *On ne peut pas tout lire.*

LÉON TILLY.

Les morts qui gênent

*** LE maire prenait sa casquette pour aller
* L * à la séance du Conseil, quand sa
* L * femme l'appela :
*** — Tu sais... décidément, le veau ne va pas !...

— Tu crois... ?

-- Viens voir... !

Les deux époux traversèrent la cour et entrèrent dans l'écurie.

En effet, lamentable, le poil rêche, les yeux exorbités, le veau gisait sur de la paille, à côté de sa mère qui le flairait et le léchait.

L'homme secoua la tête.

— Pas d'illusion à se faire...

Et il assujettit sa casquette des deux mains, en disant :

250 francs... Profits et pertes !

— Faut-il chercher le vétérinaire... ? interroge encore la femme.

— Absolument inutile. Dans une heure, il sera crevé.

* * *

Le maire partit en se hâtant, car il y avait délibération pour la translation du cimetière.

Séance importante, attendue, où il s'agissait de ratifier l'achat d'un terrain de 80,000 francs, situé à deux kilomètres du village.

C'était, d'ailleurs, la seule chose inscrite à l'ordre du jour.

Le maire arriva, serra quelques mains et ouvrit aussitôt la séance en expliquant la situation :

“ Le village a bien déjà un cimetière, auquel tiennent beaucoup les habitants. Mais les cimetières au centre du village et autour de l'église sont devenus des anachronismes repoussés par les lois les plus élémentaires de l'hygiène, la grande conquête des temps modernes.

“ On enterre là, à notre porte, des gens morts de toutes sortes de maladies... La terre s'imprègne de leurs microbes, et c'est ainsi qu'un village s'infecte.

“ Donc, il faut éloigner le plus possible les cimetières des centres habités ; c'est une question urgente, où il n'y a qu'à suivre les données du bon sens.

“ Or une occasion se présente : un magnifique pré, appartenant à l'un de mes amis personnels, est à vendre au lieu dit : la Bagnaudière. Prix : 80,000 francs...

“ Qu'en pense le Conseil... ? ”

* * *

Le maire avait débité tout cela d'un trait, comme une leçon apprise quelque part.

Quand il eut fini, il regarda les conseillers.

L'instituteur opinait des deux mains ; les trois fermiers ne disaient rien ; quatre paysans imitaient les fermiers ; deux petits rentiers parlaient ensemble et on entendait : “ Évidemment !... indiscutablement !... ” ce qui faisait croire que l'affaire allait être enlevée en cinq secs...

— Alors, c'est adopté... ? conclut le maire.

Un silence. Au milieu de ce silence, une voix, celle d'un soldat retraité qui habite une assez belle maison au bout du pays.

Aussitôt, chacun se tourne vers l'interpellateur. Que va-t-il se passer... ?

* * *

L'autre commence, très maître de lui :

— ...80,000 francs... c'est 80,000 francs. Nous payons déjà fort cher un instituteur et une institutrice qui enlèvent tous les enfants à notre agriculture et en font des bureaucrates dans la ville.

...J'estime que rien ne nous oblige à engager cette nouvelle dépense, suite de beaucoup d'autres qui écrasent lourdement déjà le pays.

— Mais l'hygiène, Monsieur !... riposte le maire... qu'est-ce que vous en faites de l'hygiène ? ?

— Votre raison d'hygiène ne tient pas debout !... Paris est la ville la plus saine du monde. Pourtant il contient d'immenses cimetières alimentés chaque jour par de nouveaux cadavres : le Père Lachaise... Montmartre, Montparnasse... Passy... Batignolles... etc.

...Or, dans notre village aéré et escarpé, il y a trois ou quatre décès par an... Qu'est-ce que cela pour la santé publique... ? Moins que rien !

...Et puis, en reléguant nos chers morts, dont plusieurs furent mes camarades, à deux kilomètres d'ici, nous avons absolument l'air de vouloir nous en débarrasser... Vous ne sentez donc pas tout le charme et la consolation d'avoir notre cimetière autour de notre église ? Les morts ne sont alors jamais oubliés. On va sur leur tombe à chaque fois qu'on va à la messe... on y mène les enfants et les petits-enfants ; on leur parle des vieux qui bâtirent la maison dont ils jouissent ; on leur nomme les soldats tombés dans la grande guerre... ces héros auxquels ils doivent de rester Français... C'est tout cela, que vous avez l'air de vouloir faire disparaître dans l'âme de la génération qui monte.

...Je vous assure, Monsieur le maire, que c'est abominable de chercher un tel prétexte pour balancer nos trépassés loin dans la campagne... Vous n'avez donc jamais aimé votre mère... A moins que vous n'obéissiez à la consigne secrète des Loges maçonniques contre laquelle je proteste au nom de mon village, de mon patriotisme, et de ma foi !

* * *

Le maire s'est levé rudement. Sa figure est mauvaise ; il appuie sur la tribune ses deux mains, aux doigts carrés largement ouverts.

— Tout ça, Monsieur, c'est de la littérature. L'hygiène, au contraire, c'est l'hygiène. Elle n'a rien à voir avec les grands mots. Les morts, tous morts qu'ils sont, n'ont pas le droit d'em-
oissonner les vivants !... Je suis ce que le

médecin m'a dit, et puis aussi le pharmacien. Ça, c'est de leur ressort... Etes-vous médecin ? Etes-vous pharmacien... ? Vous n'êtes même pas vétérinaire !... Alors, taisez-vous !... D'ailleurs, on va passer aux voix...

...Etes-vous d'avis, Messieurs, de transférer, au nom de l'hygiène, le cimetière au lieu dit la Bagnaudière, et de fermer définitivement l'ancien... ?

Le maire fixe alors tous ses conseillers, comme pour voir s'ils obéissent.

Lentement, les mains se lèvent...

Pour le transfert du cimetière : 11 voix.

Contre : 1 voix, celle de l'interpellateur. Il est donc battu à plate couture.

Les droits sacrés de l'hygiène ont vaincu.

* * *

Le maire exulte : mais il est pressé de s'en aller, car son veau l'inquiète.

Vite, un verre de petit vin de chasse avec les conseillers fidèles pour arroser la victoire... Si, demain, la Loge n'est pas contente, c'est qu'elle sera difficile ! Ensuite, il se hâte vers sa maison.

La femme l'attend au seuil de la porte.

— Eh bien... ? lui crie-t-il de loin.

— Ça y est... il est crevé !...

— J'en étais sûr !...

— Et déjà gonflé !... une outre !...

— Montre-moi ça...

Les voici tous deux devant le cadavre raidi du veau... La vache meugle désespérément.

Le maire hochait la tête :

— Pour de la guigne, c'est de la guigne !...

— Crois-tu qu'on en puisse tirer quelque chose... ? interroge la femme... La peau... ?

— Oh ! rien !... Et même, comme ça pourrait devenir contagieux, je vais l'enterrer tout de suite.

Alors M. le maire retrousse ses manches, prend sa pelle et sa pioche.

Et là, dans son petit jardin, entre sa maison et son fumier, il fait un trou, un simple trou.

Et il y enterre son veau... son pauvre veau.

Pour ce mort-là, l'hygiène ne le gênait pas.

Pierre L'ERMITE.

A DIRE

PRIÈRE D'UN SOLDAT AVEUGLE

Je revis à vos pieds cette heure d'agonie,
Mon Dieu, l'heure où j'appris l'horrible vérité,
où je connus enfin — oh ! l'angoisse infinie !—

Mon incurable cécité.

“ Dès qu'on m'enlèvera cette bande de toile,
Demandais-je, en montrant mes yeux enténébrés.
Pourrai-je voir encor... ne fût-ce qu'une étoile ?”

On me répondit : “ Espérez !”

Et j'espérais toujours... Un matin, l'infirmière
M'enlevait le bandeau. “Ma Sœur, suis-je guéri,
Dis-je, le cœur battant ; vais-je voir la
[lumière ?...”

Puis ce fut cet horrible cri :

“ La nuit !... la nuit encore !... ” Et je
[repris farouche :
“ Aveugle !... Est-ce possible ?... Ah !
[Seigneur, il fallait... ”
Et la Sœur sanglotait en posant sur ma bouche
La croix de son grand chapelet.

“ Il fallait me laisser mourir !... ” Toutes
[brûlantes,
Des larmes emplissaient mes yeux morts pour
[jamais,
Quand la Sœur me soufflait de ses lèvres
[tremblantes :

Dites : “ Mon Dieu, je me soumets.”

Le pouvais-je vraiment, moi dont les yeux
[d'artiste,
Tant de fois — tant de fois — s'étaient comme
[enivrés
De l'azur d'un beau ciel, d'un lointain
[d'améthyste

Ou des crépuscules dorés ?

Je ne reverrai plus les beautés naturelles,
Ces fleurs et ces moissons dont nos champs
[sont parés,
Et tous ces chers dessins, ces fines aquarelles,
Et tous mes livres préférés.

Oh ! surtout, moi, le fils au cœur aimant et
[tendre,
Ne plus revoir ces yeux où j'ai lu tant d'amour
Les doux yeux de ma mère, elle qui doit
[m'attendre,
Impatiente du retour !

Et la Sœur, que navrait tant de désespérance,
Redisait, me faisant baiser son crucifix :
“ Faites ce sacrifice ; oui, pour Dieu, pour la
[France !”

Qu'il me coûtait ! — Mais je le fis.

Et depuis, ô mon Dieu, je vis dans la nuit
[noire...
Et l'ombre de mes yeux, les regrets de mon
[cœur,
Je vous les offre encor pour qu'un soleil de gloire
Eclaire mon pays vainqueur !

Puis j'ai le ferme espoir qu'à mon heure dernière
Mes yeux morts sortiront de la nuit du
[tombeau,
Et pour toujours—toujours—je verrai la lumière
D'un astre infiniment plus beau !

L'épreuve passe avec cette vie éphémère.
En un réveil d'extase et de ravissement,
Mon Dieu, j'irai vous voir, j'irai revoir ma mère,
Voir, oh ! voir éternellement !

L'abbé Francis TROCHU,
aveugle.